

**BH BANK**  
**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
**ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022**  
 (UNITÉ EN MILLE DINARS)

		Notes	31/12/2022	2021 retraité	2021 publié
<b>Passifs éventuels</b>					
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	13	802 399	785 117	665 117
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		136 363	142 884	22 884
	B- En faveur de la clientèle		666 036	642 233	642 233
HB2	Crédits documentaires		396 511	603 381	603 381
HB3	Actifs donnés en garantie		1 198 511	1 198 511	1 198 511
<b>Total des passifs éventuels</b>			<b>2 397 421</b>	<b>2 587 009</b>	<b>2 467 009</b>
<b>Engagements donnés</b>					
HB4	Engagements de financements donnés	13	176 534	240 749	240 749
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier		-	-	-
	B- En faveur de la clientèle		176 534	240 749	240 749
HB5	Engagements sur titres		1 500	1 500	1 500
	A- Participations non libérées		1 500	1 500	1 500
	B- Titres à recevoir		-	-	-
<b>Total des engagements donnés</b>			<b>178 034</b>	<b>242 249</b>	<b>242 249</b>
<b>Engagements reçus</b>					
HB6	Engagements de financement reçus	14	60 086	216 319	216 319
HB7	Garanties reçues	15	3 674 506	3 637 154	3 517 154
	A- Garanties reçues de l'Etat		-	-	-
	B- Garanties reçues d'autres Etab bancaires, financiers et d'assurances		308 832	273 344	153 344
	C- Garanties reçues de la clientèle		3 365 674	3 363 810	3 363 810
<b>Total des engagements reçus</b>			<b>3 734 592</b>	<b>3 853 473</b>	<b>3 733 473</b>

**BH BANK**  
**ETAT DE RESULTAT**  
**PÉRIODE ALLANT DE 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022**  
 (UNITÉ EN MILLE DINARS)

		Notes	2022	2021	2021
				retraité	publié
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	16	899 144	809 750	809 750
PR2	Commissions (en produits)		124 598	113 727	113 727
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18	60 938	42 171	42 171
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	19	104 654	98 866	98 866
<b>Total produits bancaires</b>			<b>1 189 334</b>	<b>1 064 514</b>	<b>1 064 514</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	20	(554 674)	(485 463)	(485 463)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>			<b>(566 441)</b>	<b>(495 000)</b>	<b>(495 000)</b>
<b>Total Produit net bancaire</b>			<b>622 893</b>	<b>569 514</b>	<b>569 514</b>
PR5- CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	21	(177 850)	(126 214)	(126 214)
PR6- CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	(1 854)	3 379	3 379
PR7	Autres produits d'exploitation	23	7 451	7 489	8 614
CH6	Frais de personnel	24	(167 835)	(149 177)	(150 302)
CH7	Charges générales d'exploitation	25	(64 993)	(57 558)	(57 558)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(18 685)	(15 645)	(15 645)
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>199 127</b>	<b>231 788</b>	<b>231 788</b>
PR8- CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	26	(1 034)	(826)	(826)
CH11	Impôt sur les bénéfices	27	(71 242)	(69 385)	(69 385)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>			<b>126 851</b>	<b>161 577</b>	<b>161 577</b>
PR9- CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	28	(8 140)	(26 843)	(26 843)
<b>Résultat net de l'exercice</b>			<b>118 711</b>	<b>134 734</b>	<b>134 734</b>
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)			-	-	-
<b>Résultat après modification comptable</b>			<b>118 711</b>	<b>134 734</b>	<b>134 734</b>

**BH BANK**  
**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**PÉRIODE ALLANT DE 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022**  
 (UNITÉ EN MILLE DINARS)

	Notes	2022	2021
<b>Activité d'exploitation</b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 048 684	921 138
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(571 193)	(530 444)
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers		(1 309)	(15 457)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		49 977	(408 424)
Prêts et avances / Remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(1 091 628)	(156 171)
Dépôts / Retrait de dépôts de la clientèle		773 506	581 246
Titres de placement		(221 719)	(40 658)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(209 724)	(256 040)
Sommes reçues des débiteurs divers		32 243	51 650
Impôt sur les bénéfices		(92 968)	(46 388)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>		<b>(284 131)</b>	<b>100 452</b>
<b>Activité d'investissement</b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		104 654	98 866
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(150)	(86 805)
Autres flux d'investissements		-	-
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(24 427)	(35 270)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>		<b>80 077</b>	<b>23 209</b>
<b>Activité de financement</b>			
Emission d'actions		-	-
Emission d'emprunts		(301 511)	(59 006)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		31 204	46 987
Dividendes versés		(45 220)	(28 560)
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements</b>		<b>(315 527)</b>	<b>(40 579)</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		40 081	32 765
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>		<b>(479 500)</b>	<b>69 429</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en début de période</b>		<b>(46 660)</b>	<b>(116 089)</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	<b>29</b>	<b>(526 160)</b>	<b>(46 660)</b>

# BH BANK

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022

(LES CHIFFRES SONT EXPRIMÉS EN MILLE DINARS TUNISIENS)

#### 1- PRÉSENTATION DE LA BANQUE

La BH BANK est une société anonyme admise à la côte permanente de bourse de Tunis au capital de 238 000 millions de dinars, composé de 47 600 000 actions de 5 DT chacune et ayant son siège social sis à 18 Avenue Mohamed V 1080 Tunis.

Créée en 1974 sous la dénomination de la « Caisse nationale d'épargne logement » conformément à la loi n°24-1973 du 07/05/1973, puis convertie en banque conformément à la loi n 18-1989 du 22/02/1989 sous la dénomination sociale de la « Banque de l'habitat » régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'a été abrogée par la loi n°2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissement financiers.

En date du 30/04/2019, la dénomination sociale a été encore une fois changée en « BH BANK » en vertu de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30/04/2019.

La BH BANK dispose d'un réseau se composant de 7 directions régionales principales, 2 représentations régionales, 150 points de vente, une succursale (S.K.P) et un centre d'affaires (H.NOUIRA).

#### 2- RÉFÉRENCIEL D'ÉLABORATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la BH BANK sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

#### 3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUÉS :

Les états financiers de la « BH BANK » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

##### 3.1- Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un PV de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abandon sont passés en pertes

##### 3.2- Règles d'évaluation des engagements

###### Provisions individuelles

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2022, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquentes.

###### Classification des créances

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

Classe 0 « Actifs courants » : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;

Classe 1 « Actifs nécessitant un suivi particulier » : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;

Classe 2 « Actifs incertains » : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le

recouvrement intégral dans les délais est incertain. Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement (des intérêts ou du principal) supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

Classe 3 « Actifs préoccupants » : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé. Les retards de paiements des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

Classe 4 « Actifs compromis » : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, ainsi que les créances contentieuses.

### Calcul des provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la BCT dans le circulaire n° 91-24.

Ces taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les engagements de faible montant (Inférieurs à 50 KDT) sont classés selon la classe de risque automatique. Les provisions requises sur ces engagements sont déterminées par application des taux de provisionnement calculés sur les risques supérieurs à 50 KDT.

Dans le cas où le taux de provisionnement calculé sur les actifs supérieurs à 50 KDT au cours de l'exercice en vigueur s'avère différent de celui calculé au cours de l'exercice précédent, le taux le plus élevé entre les deux est pris en compte pour la détermination des provisions.

### Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n°2023-02 du 24 février 2023, abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 10 Bis de la Circulaire n°91-24.

La banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2022, d'un complément de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 24 286 KDT.

Ces provisions sont constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24 et ont été déterminées par recours à la méthodologie annexée à la circulaire 2012-20.

### Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.

70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.

100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire a fait dégager une dotation additionnelle de 90 569 KDT et une reprise de 45 847 KDT (Dont 33 381 KDT provient de la cession et la radiation des créances) au titre de l'exercice 2022.

### 3.3. Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat. Toutefois les intérêts se rapportant à des créances classées sont portés en agios réservés.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés au titre des créances classées pour les crédits industriels et commerciaux ainsi que les crédits habitat sont systématiquement réservés.

Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés. En ce qui concerne les intérêts comptabilisés sur les crédits de préfinancement, ils font l'objet de réservation à partir du moment où les projets y afférents sont classés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation.

### 3.4. Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

La banque classe ses titres en 4 catégories :

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :

Leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois.

La liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor destinés à la clientèle.

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier.

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions. Pour les titres d'investissement, les provisions sont constatées pour les moins-values latentes dans les deux cas suivants :

\*il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.

\*il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les plus-values sur les titres rétrocédés dans le

cadre des fonds donnés en gestion sont prises en compte en résultat du moment qu'elles sont courues et dans la mesure où une assurance raisonnable quant à leur encaissement existe.

### **3.5. Comptabilisation des ressources et charges y afférentes**

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

### **3.6. Portefeuille encaissement et compte valeurs exigibles après encaissement**

Les valeurs remises par les clients pour encaissement sont comptabilisées au niveau des comptes du portefeuille à l'encaissement et des comptes des valeurs exigibles après encaissement. A la date d'arrêté, seul le solde entre le portefeuille à l'encaissement et les comptes des valeurs exigibles sont présentés au niveau des états financiers.

### **3.7. Opérations en devises**

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

### **3.8. Autres**

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans sur la base de l'étude ayant justifié leur inscription à l'actif.

Le résultat de change de la banque est constitué

du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

#### 4- LES RETRAITEMENTS COMPTABLES SUR L'EXERCICE 2021

	31/12/2021 publié	(1)	(2)	(3)	31/12/2021 retraité
<b>PR07</b>	8 614	-1 125			<b>7 489</b>
<b>CH06</b>	-150 302	1 125			<b>-149 177</b>
<b>HB01</b>	665 117		120 000		<b>785 117</b>
<b>HB07</b>	3 517 154			120 000	<b>3 637 154</b>

(1) Reclassement des avances sur TFP en charges de personnel

(2) Garantie donnée à un établissement financier

(3) Garantie reçue d'un établissement financier

#### 5- NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

##### 5.1-Actifs

##### Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie

Au 31/12/2022, la caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie totalisent 184 903 mille dinars contre 232 307 mille dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Caisse en dinars	36 918	36 248
<b>Caisse en devises</b>	<b>2 896</b>	<b>3 144</b>
Change manuel	4 545	2 815
<b>Avoirs chez la BCT en dinars</b>	<b>32 832</b>	<b>39 014</b>
Avoirs chez la BCT en devises	55 143	70 374
<b>Prêts à la BCT</b>	<b>53 328</b>	<b>80 460</b>
Créances rattachées	11	-
<b>Comptes de Chèques Postaux</b>	<b>286</b>	<b>286</b>
Trésorerie Générale de Tunisie	675	675
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>(1 731)</b>	<b>(709)</b>
<b>Total</b>	<b>184 903</b>	<b>232 307</b>

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2021	Dotation	Reprise	31/12/2022
Provisions pour dépréciation	(709)	(1 022)	-	(1 731)
<b>Total des provisions</b>	<b>(709)</b>	<b>(1 022)</b>	<b>-</b>	<b>(1 731)</b>

## Note 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2022, les créances sur les établissements bancaires et financiers totalisent 198 081 mille dinars contre 268 234 mille dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Prêts interbancaires	44 077	105 805
<b>Organismes financiers spécialisés</b>	<b>154 487</b>	<b>162 912</b>
Provisions sur comptes Nostri en devises	(483)	(483)
<b>Total</b>	<b>198 081</b>	<b>268 234</b>

Les créances sur les établissements bancaires et financiers se présentent comme suit :

	31/12/2022	Organisme	Refin BCT	Matérialisé
Prêts interbancaires non matérialisés par des titres en devises	43 925	Banque	Non	Non
<b>Créances rattachées aux prêts interbancaires</b>	<b>152</b>			
Prêts aux établissements financiers	153 969	Leasing	Non	Non
<b>Créances rattachées aux prêts aux établissements financiers</b>	<b>518</b>			
Provisions	(483)			
<b>Total</b>	<b>198 081</b>			

Les créances sur les établissements bancaires et financiers sont ventilées par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	<3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	>5ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Créances/Etab bancaire& financiers	60 274	42 491	91 666	4 133	198 564	(483)	198 081

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2021	Dotation	Reprise	31/12/2022
Provisions sur comptes Nostri en devises	(483)	-	-	(483)
<b>Total des provisions</b>	<b>(483)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(483)</b>

## Note 3- Créances sur la clientèle

	31/12/2022	31/12/2021
Encours à la clientèle	10 348 768	9 581 709
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	312 620	315 934
Créances contentieuses	866 620	789 464
Échéances à recouvrer en principal	747 786	657 155
Échéances à recouvrer en intérêt	(5)	-
Créances rattachés	70 713	65 045
Intérêts perçus d'avance	(65 383)	(47 262)
<b>Créances à la clientèle brutes</b>	<b>12 281 119</b>	<b>11 362 045</b>
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(802 288)	(841 006)
Provisions écart de rapprochement	(11 137)	(11 137)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(292 029)	(247 307)
Provisions collectives sur créances courantes	(132 746)	(108 459)
Intérêts et autres produits réservés	(355 974)	(336 247)
<b>Total Net</b>	<b>10 686 945</b>	<b>9 817 889</b>

Au 31/12/2022, les créances brutes sur la clientèle totalisent 12 281 119 mille dinars contre 11 362 045 mille dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
<b>Compte courant débiteur</b>	<b>981 195</b>	<b>814 689</b>	<b>166 506</b>
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>9 821 554</b>	<b>9 169 624</b>	<b>651 930</b>
Crédits commerciaux et industriels	7 343 793	6 431 040	912 753
Immobilier promoteur	953 555	1 230 814	(277 259)
Immobilier acquéreur contractuel	328 255	300 107	28 148
Immobilier acquéreur ressources propres	1 060 943	1 087 372	(26 429)
Autres concours à la clientèle	135 008	120 291	14 717
<b>Créances contentieuses</b>	<b>866 617</b>	<b>789 464</b>	<b>77 153</b>
<b>Crédits sur ressources spéciales</b>	<b>611 753</b>	<b>588 268</b>	<b>23 485</b>
<b>Total des créances brutes</b>	<b>12 281 119</b>	<b>11 362 045</b>	<b>919 074</b>

	<3 mois	à 1 an	1 an à 5 ans	>5ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Créances nettes sur la clientèle	3 267 878	1 864 924	3 110 290	1 397 290	9 640 382	1 046 563	10 686 945
Les créances sur les parties liées	513 441	208 636	275 918	24 233	1 022 228	-	1 022 228

A la date du 31/12/2022, la ventilation par secteur d'activité de la totalité des engagements brut de la banque, y compris ceux en hors bilan, se présente comme suit :

Secteur d'activité	Créances à la clientèle		Engagements par signature		Actifs Normaux (*)		Actifs non performants (**)		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Immobilier	1 540 176	1 663 503	38,31	2 092	1 043 973	1 232 111	496 241	433 484	1 540 214	1 665 594
Services	3 997 323	3 461 844	820 993,58	982 815	4 146 852	3 802 348	671 464	642 311	4 818 317	4 444 659
Industrie	2 781 381	2 275 488	219 575,12	242 688	2 576 569	2 148 874	424 387	369 302	3 000 956	2 518 176
Tourisme	348 764	410 651	7 952,26	4 834	149 412	151 946	207 304	263 539	356 716	415 485
Agriculture	99 855	102 416	935,25	5 523	86 017	93 844	14 773	14 096	100 790	107 940
Particuliers	3 451 977	3 424 117	6 051,15	6 051	3 181 334	3 154 012	276 694	276 157	3 458 029	3 430 168
Autres	61 643	24 025	1 519 909	1 465 255	1 581 552	1 489 280			1 581 552	1 489 280
<b>Total Brut</b>	<b>12 281 119</b>	<b>11 362 045</b>	<b>2 575 455</b>	<b>2 709 258</b>	<b>12 765 710</b>	<b>12 072 414</b>	<b>2 090 863</b>	<b>1 998 888</b>	<b>14 856 574</b>	<b>14 071 303</b>

(\*) Actifs classés 0 & 1

(\*\*) Actifs classés 2, 3 & 4

Le tableau suivant montre le détail des agios réservés par produit bancaire :

Désignation	Agios Réserves 31/12/2022	Agios Réserves 31/12/2021	Variation
Compte courant débiteur	(117 041)	(109 925)	(7 116)
Crédits commerciaux et industriels	(145 478)	(144 188)	(1 290)
Immobilier promoteur	(73 818)	(60 620)	(13 198)
Immobilier acquéreur contractuel	(2 041)	(2 053)	12
Immobilier acquéreur ressources propres	(17 596)	(19 461)	1 865
<b>Total General</b>	<b>(355 974)</b>	<b>(336 247)</b>	<b>(19 727)</b>

Le mouvement des provisions sur créances à la clientèle se présente comme suit :

	31/12/2021	Dotation	Reprise	Cession/ Radiation	Reclass	Autres	31/12/2022
Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle	(841 006)	(70 891)	36 101	73 508	-	-	(802 288)
Provisions écart de rapprochement	(11 137)	-	-	-	-	-	(11 137)
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(247 307)	(90 569)	12 466	33 381	-	-	(292 029)
Provisions collectives sur créances courantes à la clientèle	(108 459)	(24 286)	-	-	-	-	(132 745)
Intérêts et autres produits réservés	(336 247)	(76 578)	56 850	-	-	-	(355 975)
<b>Total</b>	<b>(1 544 156)</b>	<b>(262 324)</b>	<b>105 417</b>	<b>106 889</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 594 174)</b>

Les créances brutes à la clientèle, y compris engagements par signatures, par classe de risque se présentent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Classe 0 et 1	12 765 711	12 072 414	693 297
<b>Classe 2</b>	<b>170 974</b>	<b>130 393</b>	<b>40 581</b>
Classe 3	138 700	103 021	35 679
<b>Classe 4</b>	<b>862 194</b>	<b>912 222</b>	<b>(50 028)</b>
Classe 5	918 996	853 253	65 743
<b>Total des créances brutes</b>	<b>14 856 574</b>	<b>14 071 302</b>	<b>785 272</b>

Les crédits sur ressources spéciales par ligne se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
FONAPRA	12	44
<b>FOPRODI</b>	<b>26</b>	<b>26</b>
FOPROLOS	462 548	440 684
<b>PNRLR</b>	<b>105 805</b>	<b>105 811</b>
FNAH	104	136
<b>2EME PDU</b>	<b>1 896</b>	<b>1 898</b>
3 EME P.D. U	5 463	5 490
<b>4 EME P.D. U</b>	<b>7 188</b>	<b>7 234</b>
EL HAFSIA	406	406
<b>HG 00 4B</b>	<b>10 523</b>	<b>10 581</b>
PRLSI INONDATION	2 041	2 041
<b>AFD</b>	<b>2 733</b>	<b>3 345</b>
1er logement	13 008	10 572
<b>Total des créances brutes</b>	<b>611 753</b>	<b>588 268</b>

#### Note 4- Portefeuille titres commerciales

Au 31/12/2022, le portefeuille titre commercial totalise 547 232 mille dinars contre 115 588 mille dinars au 31/12/2021 détaillé dans le tableau ci-après.

La ventilation de ces titres par nature se présente comme suit :

	Cotation	31/12/2022	31/12/2021
Bons de Trésor Assimilables - BTCT	Coté	196 000	-
<b>Emprunt national</b>	<b>Non coté</b>	<b>305 000</b>	<b>70 000</b>
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	Coté	20 384	33 664
<b>Titres de placement émis par des établissements de crédit</b>	<b>Coté</b>	<b>18 019</b>	<b>6 605</b>
Autres titres de placement	Coté	1 000	1 000
<b>Total 1</b>		<b>540 403</b>	<b>111 269</b>
Créances et dettes rattachées aux titres de transaction		(8 624)	-
<b>Charges constatées d'avance sur titres de transaction</b>		<b>3 498</b>	<b>-</b>
Créances rattachées aux titres de placement		11 955	4 319
<b>Total 2</b>		<b>6 829</b>	<b>4 319</b>
<b>Total Net (1+2)</b>		<b>547 232</b>	<b>115 588</b>

	<3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	>5ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Bons de trésor Assimilables-BTA	-	20 384	-	-	20 384	-	20 384
(Titres de placement)							
Dont parties liées	-	20 384	-	-	20 384	-	20 384

Le tableau suivant présente les plus-values latentes sur titres de participation :

	VB	(+V) Latente
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	196 000	-
Emprunts nationaux	305 000	-
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	20 384	-
Titres de placement émis par des établissements de crédit	18 019	-
Autres titres de placement	1 000	-
<b>Total</b>	<b>540 403</b>	<b>-</b>

Le mouvement du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31/12/2021	Acquisition	Cession	Reclass	31/12/2022	Emetteur	Fixe	Variable
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	-	196 000	-	-	196 000	Trésor		196 000
Emprunts nationaux	70 000	235 000	-	-	305 000	Trésor	305 000	
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	33 664	-	(13 280)	-	20 384	Trésor	20 384	
Titres de placement émis par des établissements de crédit	6 605	11 414	-	-	18 019	Banque		18 019
Autres titres de placement	1 000	-	-	-	1 000	Société		1 000
<b>Total</b>	<b>111 269</b>	<b>442 414</b>	<b>(13 280)</b>	<b>-</b>	<b>540 403</b>		<b>325 384</b>	<b>215 019</b>

## Note 5 - Portefeuille titres d'investissement

Le poste Portefeuille titres d'investissement présente un solde débiteur net de 1 688 607 mille dinars au 31 décembre 2022 contre 1 689 435 mille dinars au 31 décembre 2021.

Libellés	Titres D'investissement BTA	Titres D'investissement SICAR	Filiales	Entr. Associée (TFB)	Autres Titres de Participation	Total
Solde au 31/12/2021	1 248 553	278 702	59 994	41 000	80 631	1 708 880
Acquisitions 2022	-	6 552	-	-	1 996	8 548
Remboursements	(8 397)	-	-	-	-	(8 397)
<b>Total brut au 31/12/2022</b>	<b>1 240 156</b>	<b>285 254</b>	<b>59 994</b>	<b>41 000</b>	<b>82 627</b>	<b>1 709 031</b>
Créances rattachées au 31/12/2022	93 924	-	-	-	-	93 924
Provision au 31/12/2021	-	(55 836)	(1 449)	(30 409)	(24 801)	(112 495)
Dotation 2022	-	(2 140)	-	-	(810)	(2 950)
Reprise 2022	-	409	215	-	473	1 097
Provision au 31/12/2022	-	(57 567)	(1 234)	(30 409)	(25 138)	(114 348)
<b>Total net au 31/12/2022</b>	<b>1 334 080</b>	<b>227 687</b>	<b>58 760</b>	<b>10 591</b>	<b>57 489</b>	<b>1 688 607</b>

## Note 6 - Valeurs Immobilisées

Tableau de variation des immobilisation arrêté au 31/12/2021

Designation	Mouvements de la période				Amortissement et provision					
	Valeur début de période	Acquisi- tions	Sortie	Reclassement	Valeur fin de période	Cumul début de période	Dotation/ Reprise	Amort sorties	Cumul fin de période	VCN fin de période
Immeubles d'exploitation	53 142	-	-	-	53 142	(30 833)	(2 236)	-	(33 069)	20 073
Terrains d'exploitation	5 116	-	-	-	5 116	-	-	-	-	5 116
Agencements, aménagement et installations	70 770	5 394	-	-	76 164	(53 989)	(5 343)	-	(59 332)	16 832
Matériel et mobiliers de bureau	53 501	3 661	-	-	57 161	(38 403)	(6 557)	-	(44 960)	12 201
Matériel de transport	4 991	83	(270)	-	4 804	(3 066)	(551)	270	(3 347)	1 457
Avances et acomptes / com- mandes d'immobilisations corpo- relles	19 943	5 792	-	-	25 735	-	-	-	-	25 735
Immobilisations incorporelles en cours	45 185	7 242	-	-	52 427	-	-	-	-	52 427
Terrains hors exploitation	105	-	-	-	105	-	-	-	-	105
Immeubles hors exploitation	1 252	-	-	-	1 252	(1 135)	(18)	-	(1 153)	99
Logiciels informatiques	21 051	1 451	-	-	22 502	(15 411)	(2 977)	-	(18 388)	4 114
Fonds de commerce	2 802	-	-	-	2 802	(2 779)	(5)	-	(2 784)	18
Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	(5 00)	-	-	(500)	(500)
<b>Total</b>	<b>277 858</b>	<b>23 623</b>	<b>(270)</b>	<b>-</b>	<b>301 210</b>	<b>(146 116)</b>	<b>(17 687)</b>	<b>270</b>	<b>(163 533)</b>	<b>137 677</b>

Les taux d'amortissement pratiqués par catégorie d'immobilisation sont les suivants :

Immobilisations	Taux	Amortissement
Distributeurs automatiques de billets	15%	linéaire
Matériel de sécurité	15%	linéaire
Constructions	5%	linéaire
Matériel de transport	20%	linéaire
Outillage mobile	15%	linéaire
Mobilier de bureau	20%	linéaire
Matériel de bureau	20%	linéaire
Matériel informatique	33%	linéaire
Agencements et aménagements	20%	linéaire
Installations	5% et 10%	linéaire
Logiciels informatiques	33%	linéaire

#### Note 7 - Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 182 840 mille dinars contre 149 989 mille dinars au 31/12/2021 se détaillant ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>a - Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>61 209</b>	<b>62 337</b>
<b>b - Autres</b>	<b>121 631</b>	<b>87 652</b>
Avances au personnel	15 849	13 495
Prêts au personnel	33 900	25 728
Etat et collectivités locales	62 446	40 720
Débiteurs divers	22 281	19 176
Valeurs d'encaissements	-	-
Charges reportées	6 398	7 276
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(19 243)	(18 743)
<b>Total Net</b>	<b>182 840</b>	<b>149 989</b>

Le mouvement des charges reportées se présente comme suit

	31/12/2021	Dotation	Augment	Diminut	Reclass	31/12/2022
Frais d'émission d'emprunts	6 790	(989)	487	-	-	6 288
Frais préliminaires	486	(375)	-	-	-	110
<b>Total des charges reportées</b>	<b>7 276</b>	<b>(1 364)</b>	<b>487</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 398</b>

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2021	Dotation	Reprise	31/12/2022
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(18 743)	(500)	-	(19 243)
<b>Total des provisions</b>	<b>(18 743)</b>	<b>(500)</b>	<b>-</b>	<b>(19 243)</b>

## 5.2- PASSIFS

### Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 2 121 947 mille dinars contre 1 512 344 mille dinars au 31/12/2021 et se détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Emprunt en dinars auprès des banques > 90j	1 013 000	906 000
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	909 800	352 000
Emprunt en devises auprès des banques > 90j	127 388	227 864
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires > 90j	4 027	2 198
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires < 90j	-	4
Dépôts à vue des organismes financiers spécialisés	67 732	24 278
<b>Total</b>	<b>2 121 947</b>	<b>1 512 344</b>

	31/12/2022	Refin BCT	Mat par titres
Emprunts en dinars auprès des banques	1 922 800	Non	Non
Emprunts en devises auprès des banques	127 388	Non	Non
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires	4 027		
Dépôts à vue des établissements financiers	67 732	Non	Non
<b>Total</b>	<b>2 121 947</b>		

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2 117 920				2 117 920	2 202	2 121 947
dont dépôt des parties liées	-	-	-	-	-	-	-

### Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 8 549 749 mille dinars contre 7 782 226 mille dinars au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires	2 733 602	2 695 520
Comptes d'épargne	3 162 845	2 838 976
Dettes rattachées	-	-
Comptes à échéance	1 333 130	1 220 158
Bons à échéance et valeurs assimilées	1 110 976	844 166
Dettes rattachées	35 640	33 049
Charges constatées d'avance	(37 263)	(28 218)
Autres sommes dues	210 819	178 575
Valeurs non imputées	-	-
<b>Total</b>	<b>8 549 749</b>	<b>7 782 226</b>

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Dépôts a vue</b>	<b>2 733 602</b>	<b>2 695 520</b>
Comptes ordinaires en dinars (nets des comptes fusionnés)	1 840 768	1 944 127
Comptes ordinaires en dinars convertibles	50 463	45 669
Comptes ordinaires en devises	832 207	696 031
Dettes rattachées	10 164	9 693
<b>Dépôts d'épargne</b>	<b>3 162 845</b>	<b>2 838 976</b>
Comptes d'épargne logement	698 525	671 817
Comptes d'épargne logement EL JADID	321 922	315 147
Comptes spéciaux d'épargne	1 952 439	1 685 671
Comptes d'épargne études	40 174	35 946
Comptes d'épargne Capital +	149 712	130 337
Comptes d'épargne investissement	73	58
<b>Total Net</b>	<b>5 896 447</b>	<b>5 534 496</b>

Les dépôts à échéance se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes à terme	1 142 786	1 006 265
Placements en devises	190 344	213 893
Certificat de dépôt	960 500	734 500
Bons de caisse	150 476	109 666
Dettes rattachées	35 640	33 049
Charges constatées d'avance sur comptes à terme et bons à échéance	(37 263)	(28 218)
<b>Total Net</b>	<b>2 442 483</b>	<b>2 069 155</b>

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Dépôts et avoirs de la clientèle	1 180 005	1 297 788	616 931	5 235 666	8 330 389	219 360	8 549 749
dont dépôt des parties liées	144 859	364 786	27 830	527 738	1 065 214		1 065 214

### Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 1 447 526 mille dinars contre 1 723 555 mille dinars au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires	15 300	23 000
Ressources extérieures	497 891	565 669
Fonds budgétaires	683 188	651 984
Dettes rattachées aux autres emprunts matérialisés	5 311	4 922
Dettes rattachées aux ressources spéciales	13	13
Dettes rattachées aux emprunts obligataires	4 868	7 331
Autres emprunts matérialisés	-	-
Emprunts subordonnés	179 580	229 098
Autres fonds empruntés	59 671	236 186
Dettes rattachées aux autres fonds empruntés	1 704	5 352
<b>Total</b>	<b>1 447 526</b>	<b>1 723 555</b>

Les Ressources spéciales se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
-FONDS FOPROLOS	432 874	421 710
-FONDS PNRLR	107 349	107 348
-FONDS 2EME PDU	2 931	2 928
-FONDS 3EME P.D.U	8 876	8 847
-FONDS 4EME P.D.U	21 075	21 024
-FONDS EI HAFSIA	2 787	2 787
-FONDS FNAH	24 222	21 356
-1ER LOGEMENT	24 801	19 077
- AUTRES FONDS	28 003	16 689
-FONDS FONAPRA	1 451	1 481
-FONDS FOPRODI	654	654
-FONDS HG004B	25 894	25 812
-FONDS PRLSI INONDATION	2 271	2 271
DETTES RATTACHEES	13	13
<b>TOTAL</b>	<b>683 201</b>	<b>651 997</b>

Les emprunts se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Emprunts matérialisés</b>	<b>702 950</b>	<b>830 019</b>
Emprunts obligataires	15 300	23 000
Emprunts subordonnés	179 580	229 098
<b>Dettes rattachées</b>	<b>4 867</b>	<b>7 330</b>
<b>Autres emprunts</b>	<b>503 203</b>	<b>570 591</b>
Emprunts Banque Mondiale	12 026	12 701
Emprunts B A D	164 179	164 934
<b>Emprunts B E I</b>	<b>273 412</b>	<b>330 168</b>
Emprunt BIRD	2 500	3 214
Emprunt FADES	12 900	15 797
Autres emprunts	162	-
<b>AFD</b>	<b>32 713</b>	<b>38 855</b>
Dettes rattachées	5 311	4 922
<b>Autres fonds empruntés</b>	<b>61 375</b>	<b>241 539</b>
<b>Total</b>	<b>764 325</b>	<b>1 071 558</b>

Les emprunts et ressources spéciales sont ventilés par durée résiduelle et par maturité comme suit :

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Actif avec maturité contractuelle	Actif sans maturité contractuelle	Total
Emprunts et ressources spéciales	68 471	149 653	603 269	365 628	1 187 021	260 505	1 447 526
dont dépôt des parties liées	7 000	21 000	112 000	292 874	432 874	250 327	683 201

#### Note 11 - Autres passifs

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 271 540 mille dinars contre 225 651 mille dinars au 31/12/2021 se détaillant ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Organismes sociaux	3 941	4 035
<b>Personnel</b>	<b>(70)</b>	<b>(484)</b>
Etat et collectivités locales	34 173	25 769
<b>Fournisseurs</b>	<b>10 694</b>	<b>10 159</b>
Commissions de garantie et de change	5 389	4 148
<b>Exigibles après encaissement</b>	<b>61 218</b>	<b>29 869</b>
Provisions pour passifs et charges	25 632	15 766
<b>Impôts sur les sociétés</b>	<b>71 242</b>	<b>69 385</b>
Comptes de régularisation passifs	58 465	62 927
<b>Divers</b>	<b>856</b>	<b>4 077</b>
<b>Total</b>	<b>271 540</b>	<b>225 651</b>

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2021	Dotation	Reprise	31/12/2022
Provisions pour passifs et charges	15 766	18 460	(8 594)	25 632
<b>Total des provisions pour passifs et charges</b>	<b>15 766</b>	<b>18 459</b>	<b>(8 594)</b>	<b>25 632</b>

### 5.3- CAPITAUX PROPRES

Note 12 - Capitaux propres :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Capitaux propres</b>		
Capital souscrit	238 000	238 000
<b>Primes liées au capital</b>	<b>128 000</b>	<b>128 000</b>
Réserves légales	23 800	23 800
<b>Autres réserves</b>	<b>726 598</b>	<b>636 459</b>
Ecart de réévaluation	414	414
<b>Report à nouveau</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
Résultat de l'exercice	118 711	134 734
<b>Total</b>	<b>1 235 523</b>	<b>1 161 408</b>

A la date du 31-12-2022, le capital social s'élève à 238 000 000 dinars composé de 47 600 000 actions totalement libérées, de valeur nominale égale à 5 DT.

Le total des capitaux propres de la Banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2022 s'élève au 31 Décembre 2022 à 1 235 523 mille dinars contre 1 161 408 mille dinars au 31 décembre 2021.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues à la source totalisent, au 31 décembre 2022 la somme de 30 204 mD et se détaillent comme suit :

<b>Fonds d'aide sociale</b>	<b>4 323</b>
Réserves pour Réinvestissement exonéré	25 454
<b>Résultat reporter</b>	<b>13</b>
Réserve spéciale de réévaluation (Apport CNEL BH)	414
<b>Total</b>	<b>30 204</b>

Le résultat par action se présente comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat de l'exercice (1)	118 710 653	134 734 312
Nombre des actions début de période	47 600 000	47 600 000
<b>Augmentation du capital</b>		-
Actions gratuite		-
<b>Actions en numéraire</b>		-
Date de l'augmentation du capital		
<b>Nombre des actions fin de période</b>	<b>47 600 000</b>	<b>47 600 000</b>
Nombre d'action moyen pondéré (2)	47 600 000	47 600 000
<b>Résultat par action en dinars (1) / (2)</b>	<b>2,494</b>	<b>2,831</b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellés	Capital Social	Primes D'émission	Réserves légales	Réserves extra	Réserves pour Reinv exonéré	Reserves pour risques Généraux	Modification comptable	Réserves F. Social	Réserves Réval Immob	Rép à nouveau	Résultat	Total
<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>238 000</b>	<b>128 000</b>	<b>23 800</b>	<b>338 773</b>	<b>188 253</b>	<b>23 073</b>	-	<b>41 296</b>	<b>414</b>	-	<b>72 943</b>	<b>1 054 552</b>
Affectation du résultat 2020	-	-	-	38 332	12 000	-	-	850	-	1	(51 183)	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	(6 800)	-	-	-	-	6 800	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(6 800)	(21 760)	(28 560)
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social (*)	-	-	-	-	-	-	-	682	-	-	-	682
<b>Résultat au 31/12/2021</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>134 734</b>	<b>134 734</b>
<b>Solde au 31/12/2021</b>	<b>238 000</b>	<b>128 000</b>	<b>23 800</b>	<b>377 105</b>	<b>193 453</b>	<b>23 073</b>	-	<b>42 828</b>	<b>414</b>	<b>1</b>	<b>134 734</b>	<b>1 161 408</b>
Affectation du résultat 2021	-	-	-	87 665	12 000	-	-	850	-	(1)	(100 514)	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	(11 000)	-	-	-	-	11 000	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(11 000)	(34 220)	(45 220)
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social (*)	-	-	-	-	-	-	-	624	-	-	-	624
<b>Résultat au 31/12/2022</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>118 711</b>	<b>118 711</b>
<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>238 000</b>	<b>128 000</b>	<b>23 800</b>	<b>464 770</b>	<b>194 453</b>	<b>23 073</b>	-	<b>44 302</b>	<b>414</b>	<b>-</b>	<b>118 711</b>	<b>1 235 523</b>

(\*) Il s'agit des intérêts sur lesancements de l'année

#### 4.4- ENGAGEMENT HORS BILAN

##### Note 13 - Engagements donnés

##### Passifs éventuels

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2022 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
<b>Passifs éventuels</b>	<b>136 363</b>	<b>2 261 058</b>	-
Cautions et aval	136 363	666 036	-
Crédit documentaire	-	396 511	-
<b>Actifs donnés en garantie</b>	-	<b>1 198 511</b>	-

Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Bons de trésor affectés en garantie	340 000	340 000
<b>Garanties données sur refinancement crédit court terme</b>	<b>662 510</b>	<b>662 510</b>
Garanties données sur refinancement crédit moyen terme	196 002	196 002
<b>TOTAL</b>	<b>1 198 511</b>	<b>1 198 511</b>

##### Engagements de financement donnés

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2022 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
<b>Engagements donnés</b>	-	<b>176 534</b>	<b>1 500</b>
de financement	-	176 534	-
<b>sur titres (*)</b>	-	-	<b>1 500</b>

(\*) La banque ne dispose pas de titres à livrer au 31/12/2022

Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle</b>		
<b>Avals aux banques</b>	-	-
Crédits notifiés et non utilisés FAS, FOPRODI et FONAPRA	74 631	144 429
<b>Crédits notifiés non utilisés de préfinancement des immobilisations sur ressources ordinaires</b>	<b>97 529</b>	<b>89 320</b>
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources contractuelles	2 104	3 184
<b>Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources ordinaires</b>	<b>813</b>	<b>2 360</b>
ressources affectées	r 1 457	1 457
<b>Crédits à accorder sur comptes d'épargne</b>	-	-
<b>Total</b>	<b>176 534</b>	<b>240 750</b>

**Note 14 - Engagements de financement reçus**

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2022 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
<b>Engagements reçus</b>	<b>60 086</b>	-	-
<b>de financement</b>	<b>60 086</b>	-	-

**Note 15 - Garanties reçues**

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2022 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
<b>Engagements reçus</b>	<b>308 832</b>	<b>3 365 674</b>	-
<b>de garantie de la clientèle</b>	<b>308 832</b>	<b>3 365 674</b>	-

**Note sur les engagements en devises**

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Opérations de change au comptant non dénouées au 31.12.2022</b>		
Devises vendues à livrer	71 434	85 953
<b>Dinars achetés à recevoir</b>	<b>54 363</b>	<b>198 232</b>
Devises achetées à recevoir	(33 325)	103 340
<b>Dinars vendus à livrer</b>	<b>31 300</b>	<b>65 187</b>
<b>Opérations de change à terme à des fins de couverture non dénouées au 31.12.2022</b>		
Devises vendues à livrer	348 118	103 168
<b>Dinars achetés à recevoir</b>	<b>192 552</b>	<b>73 408</b>
Devises achetées à recevoir	64 947	37 055
<b>Dinars vendus à livrer</b>	<b>12 691</b>	<b>29 929</b>

**5.5- ETAT DE RESULTAT****Note 16 – Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 899 144 mille dinars au 31/12/2022 contre 809 750 mille dinars au 31/12/2021 et se détaillent ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et revenus assimilés sur comptes de prêts interbancaires	4 693	5 925
<b>Intérêts sur prêts aux organismes financiers</b>	<b>9 301</b>	<b>7 246</b>
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle	695 655	638 158
<b>Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>86 407</b>	<b>74 558</b>
Intérêts de retard sur crédits	19 273	20 656
<b>Intérêts et revenus assimilés sur créances douteuses ou litigieuses</b>	<b>57 386</b>	<b>34 865</b>
Reports sur opérations de change à terme de couverture	4 485	4 222
<b>Commissions sur engagements de garantie</b>	<b>11 753</b>	<b>10 858</b>
Commissions sur lettres de garantie	344	400
<b>Commissions de compte sur opérations de crédit</b>	<b>5 826</b>	<b>6 720</b>
Commissions de découvert sur opérations de crédit	4 006	6 092
<b>Commissions sur billets de trésorerie</b>	<b>15</b>	<b>50</b>
<b>Total</b>	<b>899 144</b>	<b>809 750</b>

Les intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Crédits commerciaux et industriels	527 681	461 618
<b>Immobilier promoteur</b>	<b>57 383</b>	<b>68 563</b>
Immobilier acquéreur contractuel	37 922	35 821
<b>Immobilier acquéreur ressources propres</b>	<b>63 820</b>	<b>63 762</b>
Autres concours à la clientèle	8 676	8 187
<b>Crédits sur ressources spéciales</b>	<b>173</b>	<b>207</b>
<b>Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle</b>	<b>695 655</b>	<b>638 158</b>

### Note 17 – Commissions

Les commissions totalisent 124 598 mille dinars au 31/12/2022 contre 113 727 mille dinars au 31/12/2021. Ces commissions se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Commissions sur effets chèques et opérations diverses</b>	<b>57 827</b>	<b>53 639</b>
Commissions sur effets à l'encaissement	95	94
<b>Commissions sur effets à l'escompte</b>	<b>396</b>	<b>350</b>
Commissions sur opérations diverses sur effets	3 747	1 990
<b>Commissions sur opérations par chèques en dinars ou en dinars convertibles</b>	<b>13 066</b>	<b>12 227</b>
Commissions sur opérations de virements	21 802	20 849
<b>Commissions sur opérations sur titres</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Frais de tenue des comptes	18 718	18 126
<b>Commissions sur commerce extérieur et change</b>	<b>7 193</b>	<b>4 689</b>
Commissions sur domiciliation et modification de titres	221	228
<b>Commissions sur remises et accreditifs documentaires</b>	<b>6 798</b>	<b>4 211</b>
Commissions sur virements et chèques en devises	174	250
<b>Rémunérations sur gestion FOPROLOS et Projets spéciaux</b>	<b>2 029</b>	<b>2 202</b>
FOPROLOS	1 825	2 068
<b>FNAH</b>	<b>95</b>	<b>81</b>
4 EME P.D.U	19	20
<b>HG 00 4B</b>	<b>10</b>	<b>10</b>
Autre	80	23
<b>Autres commissions</b>	<b>57 549</b>	<b>53 197</b>
Commissions sur opérations monétiques	11 505	11 148
<b>Commissions d'étude</b>	<b>24 178</b>	<b>24 062</b>
Commission de gestion	5 880	5 166
<b>Commissions sur autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>15 986</b>	<b>12 821</b>
<b>Total</b>	<b>124 598</b>	<b>113 727</b>

**Note 18- Gains et pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières**

Au 31/12/2022, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 60 938 mille dinars contre 42 171 mille dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Gains nets sur titres de transaction</b>	<b>7 533</b>	<b>20</b>
Gains nets sur titres de placement	13 324	9 385
<b>Gains nets sur opérations de change</b>	<b>40 081</b>	<b>32 766</b>
<b>Total</b>	<b>60 938</b>	<b>42 171</b>

	31/12/2022	31/12/2021
Produits sur BTCT	7 533	20
<b>Dividendes et produits assimilés sur titres de placement</b>	<b>13 324</b>	<b>9 385</b>
Gains sur opérations de change	73 418	49 116
<b>Total des produits</b>	<b>94 275</b>	<b>58 521</b>
Pertes sur opérations de change	(33 337)	(16 350)
<b>Total des charges</b>	<b>(33 337)</b>	<b>(16 350)</b>
<b>Total</b>	<b>60 938</b>	<b>42 171</b>

**Note 19 – Revenus du portefeuille d'investissement**

Au 31/12/2022, le revenu du portefeuille d'investissement est de 104 654 mille dinars contre 98 866 mille dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	2 657	1 672
<b>Intérêts et revenus des titres d'investissements</b>	<b>101 994</b>	<b>97 194</b>
Jetons de présence perçus	3	-
<b>Total</b>	<b>104 654</b>	<b>98 866</b>

Les dividendes reçus se présentent comme suit :

Sociétés	Dividendes 2022	Dividendes 2021
SICAV BH-Obligataire	764	801
<b>BH ASSURANCES</b>	<b>699</b>	<b>636</b>
BH EQUITY	255	-
<b>Autres</b>	<b>939</b>	<b>235</b>
<b>Total</b>	<b>2 657</b>	<b>1 672</b>

## Note 20 - Intérêts encourus et charges assimilées

Au 31/12/2022, les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 554 674 mille dinars contre 485 463 mille dinars au 31/12/2021 détaillés comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS</b>	<b>(43 459)</b>	<b>(44 813)</b>
Intérêts et charges assimilées sur emprunts interbancaires	(43 459)	(44 813)
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>(400 716)</b>	<b>(302 357)</b>
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle en TND	(54 759)	(51 377)
<b>Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle en TNC</b>	<b>(1 201)</b>	<b>(887)</b>
Intérêts sur comptes d'épargne de la clientèle	(154 315)	(121 090)
<b>Intérêts sur comptes d'échéance de la clientèle</b>	<b>(186 116)</b>	<b>(126 850)</b>
Charges sur opérations avec la clientèle liées à une modification comptable	(4 325)	(2 153)
<b>EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES</b>	<b>(38 965)</b>	<b>(53 057)</b>
Intérêts sur ressources spéciales	(19 177)	(35 612)
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>(19 788)</b>	<b>(17 445)</b>
<b>AUTRES INTERETS ET CHARGES</b>	<b>(71 534)</b>	<b>(85 235)</b>
Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires BCT, CCP et TGT	(3 937)	(3 253)
<b>Intérêts et charges assimilées sur comptes d'emprunts BCT</b>	<b>(62 910)</b>	<b>(66 478)</b>
Autres charges d'exploitation bancaire assimilées à des intérêts	(1 503)	(1 916)
<b>Dépôts sur opérations de change à terme de couverture</b>	<b>(3 184)</b>	<b>(13 588)</b>
<b>Total</b>	<b>(554 674)</b>	<b>(485 463)</b>

## Note 21 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Ce poste totalise un montant net de 177 850 mille dinars au 31 décembre 2022 contre 126 214 mille dinars au 31 décembre 2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Dotation aux prov et résultat des corrections de val / créances HB et passif</b>	<b>(334 434)</b>	<b>(258 695)</b>
Dotations aux provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	(70 891)	(149 389)
<b>Dotations aux provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle</b>	<b>(90 569)</b>	<b>(36 521)</b>
Dotations aux provisions collectives sur opérations avec la clientèle	(24 286)	(9 971)
<b>Dotations aux provisions pour risques et charges</b>	<b>(7 192)</b>	<b>(12 915)</b>
Pertes sur créances couvertes par des provisions	(139 416)	(46 390)
<b>Pertes sur créances non couvertes par des provisions</b>	<b>(2 080)</b>	<b>(3 509)</b>
<b>Reprises de prov et résultat des corrections de val / créances HB et passifs</b>	<b>156 584</b>	<b>132 481</b>
<b>Reprises de provisions individuelles sur opérations avec la clientèle</b>	<b>109 610</b>	<b>95 574</b>
Reprises de provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle	45 847	14 546
<b>Reprises de provisions collectives sur opérations avec la clientèle</b>	<b>-</b>	<b>9 925</b>
Reprises sur provisions pour risques et charges	1 127	12 436
<b>Total</b>	<b>(177 850)</b>	<b>(126 214)</b>

## L'évolution des provisions sur le portefeuille des créances

Libellés	Provisions 2021	Dotations	Reprises	Cession/Radiation	Autres	Provisions 2022
Provisions art 10 de la circulaire BCT 91-24	(841 006)	(70 891)	36 101	73 508		(802 288)
<b>Provisions Additionnelle (91-24)</b>	<b>(247 307)</b>	<b>(90 569)</b>	<b>12 466</b>	<b>33 381</b>		<b>(292 029)</b>
Provisions collectives	(108 459)	(24 286)	-	-		(132 745)
<b>Ecart de rapprochement</b>	<b>(11 137)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>(11 137)</b>
<b>Total</b>	<b>(1 207 909)</b>	<b>(185 746)</b>	<b>48 567</b>	<b>106 889</b>	<b>-</b>	<b>(1 238 199)</b>

**Note 22- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Ce poste totalise un montant net de - 1 854 dinars au 31 décembre 2022 contre 3 379 dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Dotat aux prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement	(2 951)	(2 621)
<b>Dotations aux provisions sur titres d'investissement</b>	<b>(2 141)</b>	<b>(472)</b>
Dotations aux provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	(810)	(2 149)
<b>Reprise/ prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement</b>	<b>1 097</b>	<b>6 000</b>
Reprises sur provisions sur titres d'investissement	409	4 996
Reprises sur provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées	688	1 004
<b>Total</b>	<b>(1 854)</b>	<b>3 379</b>

**Note 23 - Autres produits d'exploitation**

Au 31/12/2022, les autres produits d'exploitation totalisent 7 451 mille dinars contre 7 489 mille dinars au 31/12/2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021 retraité	31/12/2021 publié
Autres produits accessoires	3 003	3 105	4 230
<b>Produits sur opérations d'assurance</b>	<b>4 147</b>	<b>4 057</b>	<b>4 057</b>
Récupération de frais postaux	211	215	215
Revenus des immeubles non liés à l'exploitation	90	112	112
<b>Total</b>	<b>7 451</b>	<b>7 489</b>	<b>8 614</b>

**Notes 24 - Frais de personnel**

Au 31/12/2022, les frais de personnel totalisent 167 835 mille dinars contre 149 177 mille dinars au 31/12/2021. Cette variation de 19 162 mille dinars provient essentiellement de l'augmentation salariale décidée au titre de 2022 au taux de 6,9%

	31/12/2022	31/12/2021 retraité	31/12/2021 publié
Salaires	(106 471)	(90 453)	(90 453)
<b>Charges sociales et fiscales</b>	<b>(33 837)</b>	<b>(28 126)</b>	<b>(29 251)</b>
Autres charges du personnel	(18 051)	(20 608)	(20 608)
<b>Charges sur assurance collectives et IDR</b>	<b>(6 527)</b>	<b>(6 605)</b>	<b>(6 605)</b>
Charges sur congés à payer	(2 949)	(3 385)	(3 385)
<b>Total</b>	<b>(167 835)</b>	<b>(149 177)</b>	<b>(150 302)</b>

### Notes 25 – Charge générale d’exploitation

Au 31/12/2022, les charges générales d’exploitation totalisent 64 993 mille dinars contre 57 558 mille dinars au 31/12/2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Frais d’exploitations non bancaire	(2 669)	(2 073)
<b>Dons et cotisations</b>	<b>(2 669)</b>	<b>(2 073)</b>
<b>Autres charges générales d’exploitation</b>	<b>(62 324)</b>	<b>(55 485)</b>
<b>Loyers et charges locatives</b>	<b>(6 496)</b>	<b>(6 409)</b>
Fournitures et autres matières consommables	(1 683)	(1 596)
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>(20 028)</b>	<b>(16 885)</b>
Autres charges diverses d’exploitation	(30 170)	(27 090)
<b>Impôts et taxes</b>	<b>(3 947)</b>	<b>(3 505)</b>
<b>Total</b>	<b>(64 993)</b>	<b>(57 558)</b>

Au 31/12/2022, les autres charges diverses d’exploitation comprennent 20 097 mille dinars représentant la cotisation au Fonds de garantie des dépôts bancaires contre 18 892 mille dinars au 31/12/2021.

### Notes 26 – Gains et pertes provenant des éléments ordinaires

Ce poste totalise un montant net de -1 034 mille dinars au 31 décembre 2022 contre -826 mille dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Pertes provenant des activités ordinaires	(1 267)	(919)
<b>Pertes exceptionnelles</b>	<b>(1 267)</b>	<b>(919)</b>
Gains provenant des activités ordinaires	233	93
<b>Plus-values sur cessions d’immobilisations corporelles</b>	<b>194</b>	<b>-</b>
Profits exceptionnels	39	93
<b>Solde net (PR8/CH9)</b>	<b>(1 034)</b>	<b>(826)</b>

**Notes 27 – Impôt sur les bénéfices**

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2022 totalise 71 242 mille dinars contre 69 385 au 31/12/2021.

**Notes 28 – Gains et pertes provenant des éléments extraordinaires**

Ce poste totalise un montant net de - 8 142 mille dinars au 31 décembre 2022 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Contribution conjoncturelle</b>	<b>(8 142)</b>	<b>(5 948)</b>
Don national 2021		(17 929)
<b>Autres éléments extraordinaires</b>		<b>(2 966)</b>
<b>Total</b>	<b>(8 142)</b>	<b>(26 843)</b>

**4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE****Notes 29 - Variation des liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période 2022 ont atteint un montant de 526 160 mille dinars contre 46 660 mille dinars en fin de période 2021, soit une variation de - 479 500 mille dinars.

	2022	2021	Var
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(284 131)	100 452	(392 731)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>80 077</b>	<b>(23 209)</b>	<b>103 735</b>
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	(315 527)	(40 579)	(267 248)
<b>Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>40 081</b>	<b>32 765</b>	<b>7 315</b>
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>(479 500)</b>	<b>69 429</b>	<b>(548 929)</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(46 660)	(116 089)	69 429
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	<b>(526 160)</b>	<b>(46 660)</b>	<b>(479 500)</b>

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période se détaillent comme suit :

	2022	2021
Caisse en dinars	36 918	36 247
<b>Caisse en devises</b>	<b>2 896</b>	<b>3 144</b>
Change manuel	4 545	2 815
<b>Avoirs chez la BCT en dinars</b>	<b>(7 597)</b>	<b>16 312</b>
Comptes IBS	40 429	22 702
<b>Avoirs chez la BCT en devises</b>	<b>55 143</b>	<b>70 374</b>
Prêts à la BCT en devises < 90 j	53 327	80 460
<b>Comptes de chèques postaux-CCP</b>	<b>287</b>	<b>287</b>
Comptes ordinaires TGT en dinars	675	675
<b>Prêts interbancaires non matérialisés par des titres en dinars &lt; 90J</b>	<b>-</b>	<b>70 000</b>
Prêts aux établissements financiers < 90J	1 017	2 324
<b>Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)</b>	<b>196 000</b>	<b>-</b>
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	(909 800)	(352 000)
<b>Total</b>	<b>(526 160)</b>	<b>(46 660)</b>

L'examen et l'analyse de flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

### (1) Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens positif de ce flux.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 773 506 dinars.
- Les crédits à la clientèle ont enregistré une diminution de 1 091 628 mille dinars.
- Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des crédi-teurs divers s'élevaient pour la période séparant le 31/12/2022 et le 31/12/2021 à 209 724 mille dinars.
- L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 477 491 mille dinars ce qui donne un flux de trésorerie positif.

### (2) Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et des participations compensées en partie par la perception des dividendes est à l'origine du flux de trésorerie positif de 80077 mille dinars.

### (3) Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie négatif net de -315 527 mille dinars provient principalement de l'augmentation du total des ressources spéciales et par l'émission et remboursement d'emprunts.

### (4) Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités.

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31/12/2022 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 40 081 mille dinars.

#### 4.7- CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES PARTIES LIEES

**1)** La Banque a conclu avec la société « BH Assurance », dont elle détient 23,89% de son capital, un contrat d'assurance vie capitalisation plan d'assainissement social BH Bank, qui permet la couverture des prestations prises en charge par la BH Bank dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fonds géré au profit de la BH Bank. Ce contrat prend effet le 1er janvier 2017 aux conditions ci-après :

- Le taux de rendement net est de : 3.5% par an
- Frais de gestions du contrat : 3% chaque prime annuelle
- Frais d'acquisition : 0% par année de contrat
- La participation aux bénéfécies : égale à 75% des résultats financiers des placements de «BH Assurance» au titre de la catégorie capitalisation. La prime annuelle souscrite relative à l'exercice 2022 totalise un montant de 3 000 000 dinars.

**2)** La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 29 Mai 2015 à un emprunt obligataire subordonné de 6 600 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 7ans et un taux de rendement de 7.5%. Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2022 à 40 142 dinars.

**3)** Un détachement du personnel auprès de la «BH Recouvrement », dont la BH Bank détient 60 % de son capital. Les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 279 712 dinars.

**4)** La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 31

décembre 2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 DT émis par la «BH Bank » pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM+0.8%. Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2022 à 129 401 dinars.

**5)** La Banque a souscrit, au cours de l'exercice 2022, à des polices d'assurance auprès de la société «BH Assurance », dont elle détient 23,89% de son capital, détaillées comme suit :

- Assurance groupe pour un montant de 13 426 396 dinars
- Assurance automobile pour un montant de 182 870 dinars
- Engineering pour un montant de 30 498 dinars
- Assurance Risques Divers pour un montant de 393 259 dinars
- Assurance Incendie 220 698 dinars
- Assurance vie IDR 6 527 045 dinars

**6)** La «BH Bank » a conclu une convention avec la société « BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour l'externalisation des tous les travaux en relation avec l'objet social de la « BH INVEST » et notamment :

- L'intermédiation en bourse ;
- La tenue de registre ;
- Le montage et le placement d'émission de titres en capital et de titres de créances ;
- L'évaluation des participations de la banque ;
- L'étude et l'évaluation d'opportunités de prise de participation ;
- Le montage et l'évaluation d'opportunités de prise de participations ;
- Le montage des dossiers d'acquisition ;
- L'assistance à la préparation des assemblées générales, des communications financières et autres supports de communication financière.

**7)** La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour le montage de placement de l'emprunt obligataire de la Banque de l'Habitat en 2009 pour un montant de 100 mDT sur 15 ans avec deux années de franchise aux conditions ci-après :

- Frais de montage : 20 000 dinars ;
- Frais de placement : 0.2% flat du montant de l'émission
- Frais de gestion : 0.2% du restant dû.

Les charges supportées à ce titre par la Banque au cours de 2022 s'élèvent à 46 000 dinars hors taxes.

**8)** La société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital a conclu en date du 16/06/2016 avec la «BH Bank » une convention d'hébergement, de maintenance et d'assistance en vertu de laquelle « BH BANK » s'engage à assurer :

- L'hébergement des applications métiers et de gestion ainsi que les bases de données
- La mise à disposition d'une plateforme à même de supporter l'hébergement et l'exploitation de ces ressources en toute sécurité
- L'assurance de certains services (Adhésion aux serveurs, sauvegarde des données, etc)
- Le produit constaté en 2022 s'est élevé à 54 830 dinars.

**9)** La «BH Bank » a conclu une convention de dépositaire avec la société « SICAV BH CAPITALISATION » ex « SICAV BH PLACEMENT », dont la Banque détient 20,25 % de son capital. Les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 28 688 dinars HTVA en 2022.

**10)** La «BH Bank » a conclu une convention de distribution avec la société « SICAV BH

CAPITALISATION » ex « SICAV BH PLACEMENT », dont la Banque détient 20,25 % de son capital. Les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 19 125 dinars HTVA en 2022.

**11)** La «BH Bank » a conclu une convention de dépositaire avec la société « SICAV BH OBLIGATAIRE », dont la Banque détient 14,57 % de son capital. Les commissions facturées par la Banque s'élèvent à 1 000 dinars HTVA en 2022.

**12)** Plusieurs conventions ont été conclues par la Banque depuis 1998 portant mise à la disposition de la société «BH Equity », dont la Banque détient 41,59 % de son capital, des fonds à capital risque. Ces conventions, encore en vigueur, prévoient une rémunération de 1,5 % du montant des fonds gérés au profit de la BH Equity. Le montant de la commission payée, au cours de l'exercice 2022, s'élève à 950 000 dinars hors taxes.

**13)** La «BH Bank » a conclu une convention de location auprès de la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, de l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1er Juillet 2005. Le loyer, au titre de l'exercice 2022, s'élève à 453 893 dinars hors taxes.

**14)** La «BH Bank » a conclu une convention de location auprès la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, d'un local à usage administratif et commercial sis au Centre Urbain Nord à partir du 1er Juillet 2010. Le loyer, au titre de l'exercice 2022, s'élève à 52 256 dinars hors taxes.

**15)** La Banque a comptabilisé en produits, au cours de l'exercice 2022, des commissions relatives au contrat DHAMEN pour un montant

de 10 273 022 dinars au titre des conventions de bancassurance conclues avec la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital.

**16)** La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, portant sur les commissions relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux ». Le montant de ces commissions s'élève, au titre de l'exercice 2022, à 12 935 dinars.

**17)** La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, portant sur la participation bénéficiaire relative aux contrats « incendies crédits habitat ». Le montant de la participation bénéficiaire s'élève, au titre de l'exercice 2022, à 70 236 dinars hors taxes.

**18)** La «BH Bank » a conclu en mai 2006 un contrat de sous-location avec la « BH SICAF », dont la Banque détient 49,65 % de son capital, portant sur la location de bureaux couvrant une surface de 21 m<sup>2</sup>, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, pour un loyer global annuel de 1 631 dinars toutes taxes comprises, avec une majoration annuelle cumulative de 5%. Le produit de la location au titre de l'exercice 2022 s'élève à 3 648 dinars.

**19)** La «BH Bank » a conclu en date du 16 Juin 2016 Une convention avec la société « BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30 % de son capital, pour l'hébergement, la maintenance et l'assistance de la banque des applications métiers et de gestion ainsi que les bases de données y

afférentes contre une redevance annuelle de 54 830 dinars toutes taxes comprises payable trimestriellement.

**20)** La société « BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 28 février 2017 à un emprunt obligataire subordonné de 3 500 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement de 7.5%.

- Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2022 à 113 342 dinars.

**21)** La société «BH Assurance », dont la Banque détient 23,89% de son capital, a souscrit le 20 Avril 2018 à un emprunt obligataire subordonné de 3 000 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal TMM+2.10%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2022 à 172 121 dinars.

**22)** La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour la gestion du « FCP BH CEA » en contrepartie d'une commission de gestion de 0.45% HTVA de l'actif net par an. Cette rémunération, décomptée jour par jour, est réglée trimestriellement à terme échu.

La charge constatée à ce titre en 2022 s'élève à 16 249 dinars HTVA.

**23)** Un détachement du personnel auprès de la « BH Immo », dont la Banque de l'Habitat détient 29,98 % de son capital. Les salaires et avantages accordés à ce personnel au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 196 979 dinars.

**24)** La société « BH LEASING » dont la Banque

détient 41,64% de son capital a conclu, en date du 20 décembre 2019, un contrat de location au profit de la «BH Bank ». Le financement porte sur un matériel de transport pour un montant de 176 551 Dinars. Ce contrat, est conclu au taux de 13% et sur une période de cinq années. L'encours du financement au 31/12/2022 s'élève à 49 976 dinars et les charges constatées s'élèvent à 7 727 dinars.

**25)** La société « BH LEASING » dont la Banque détient 41,64% de son capital a conclu un ensemble d'emprunts à court et à moyen terme.

L'encours de ces emprunts s'élève au 31/12/2022 à 70 670 604 dinars.

Le montant des produits de 2022 sur ces crédits s'élève à 5 403 296 dinars.

**26)** Une convention de cession des créances conclue avec BH Recouvrement dont la Banque détient 60 % de son capital. Les créances cédées totalisent un montant de 27 024 779.878 dinars pour un prix de cession de 822 dinars.

**27)** Une convention de location d'un immeuble auprès de « la société immobilière HORCHANI » sis aux berges du lac à partir de 2019 pour un montant initial de 239 496 dinars hors taxes majoré de 4 % à partir de la deuxième année.

Le loyer, au titre de l'exercice 2022, s'élève à 257 810 DT hors taxes.

**28)** La rétrocession d'une partie des commissions de placement de l'emprunt national par la BH INVEST dont la banque détient 30% de son capital pour un montant de 650 000 DT.

**29)** La société «BH Assurance », dont la Banque

détient 23,89% de son capital, a souscrit le 23 Avril 2021 à un emprunt obligataire subordonné de 7 000 000 dinars émis par la «BH Bank » pour une durée de 5ans et un taux de rendement égal à 9.35%.

Les charges supportées à ce titre s'élèvent au cours de l'exercice 2022 à 654 500 dinars.

**30)** La «BH Bank » a conclu en 2014 un contrat de location avec la société « STIMEC », dont la Banque détient 30,00 % de son capital au titre duquel la «BH Bank » loue à la « STIMEC » un dépôt à Mghira. Le loyer, au titre de l'exercice 2022, s'élève à 2 874 DT hors taxes.

**31)** La «BH Bank » a conclu une convention avec la société «BH Invest » (Ex SIFIB), dont la Banque détient 30% de son capital, pour la tenue de registre en contrepartie d'une rémunération de gestion. La charge constatée à ce titre en 2022 s'élève à 50 000 dinars.



# **RAPPORT D'ACTIVITE DES FILIALES POUR L'EXERCICE 2022**

## 1. PRESENTATION DES FILIALES DE LA BH BANK :

Dénomination	Activité	Année de Création
BH INVEST	Intermédiation financière	1995
BH SICAF	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1994
BH SICAV CAPITALISATION	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1994
BH SICAV OBLIGATAIRE	Gestion de portefeuille de valeurs mobilières	1997
BH IMMO	Promotion immobilière	1997
BH ASSURANCE	Assurances	1995
BH LEASING	Leasing	1997
BH EQUITY	Investissement à capital risque	1997
STIMEC (Société de technologie d'impression et d'édition de chèques)	Confection de chèques et édition de matières consommables	1999
BH RECOUVREMENT	Recouvrement de créances	2002
SMT(Société Moderne de Titrisation)	Titrisation	2002
TF Bank (TUNISIAN FOREIGN BANK)	Banque	1977

## 2. INDICATEURS FINANCIERS DES FILIALES

Les principaux indicateurs des sociétés du groupe au 31/12/2022 sont présentés dans le tableau suivant :

(Chiffres en mD)

DENOMINATION	TOTAL BILAN		CAPITAUX PROPRES		CHIFFRE D'AFFAIRES		RESULTAT NET	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Sociétés consolidées *	1 169 426	1 086 976	179 372	166 168	218 820	199 794	16 779	12 263
BH IMMO	45 379	44 345	7 752	8524	8 950	7 512	-782	-3 618
BH SICAF	16 105	15 793	15 902	15 607	641	565	302	221
BH INVEST	10 279	9 508	6 946	5 998	3 327	3 055	918	727
BH EQUITY	344 783	339 821	23 004	22 932	3 524	3 518	757	1 143
BH ASSURANCE	443 488	382 504	91 102	80 717	161 650	147 500	13 306	13 148
BH LEASING	296 213	284 498	32 265	30 315	34 336	32 841	1 962	1 140
BH RECOUVREMENT	6 945	5 771	5 991	5 198	2 841	1 896	784	320
STIMEC	5 479	3 981	-3 197	-2 759	3 551	2 907	-439	-792
S.M. TITRISATION	755	755	-393	-364	0	0	-29	-26
TF BANK**	N.D	564 095	N.D	41 886	N.D	10 245	N.D	-12 085
OOPCVM	126 630	120 481	125 723	119 503	7 657	7 208	6 986	6 396
BH SICAV OBLIGATAIRE	106 307	102 014	105 700	101 426	6400	6 295	5 942	5 525
BH SICAV CAPITALISATION	20 323	18 467	20 023	18 077	1 257	913	1 044	871
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 296 056</b>	<b>1 207 457</b>	<b>305 095</b>	<b>285 671</b>	<b>226 477</b>	<b>207 002</b>	<b>23 765</b>	<b>1859</b>

\* Du fait de l'indisponibilité des états financiers de la société TFB arrêtés 31-12-2022 et pour des raisons de comparabilité, les totaux des indicateurs des sociétés consolidées ont été établis déduction faite des chiffres de la TFB.

## 2-1. POUR LES FILIALES CONSOLIDÉES :

L'activité des filiales de la BH BANK au titre de l'exercice 2022 s'est caractérisée par les faits suivants :

- Le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des filiales hormis les OPCVM a évolué pour passer de 199 794 mD en 2021 à 218 820 mD à la fin de l'exercice 2022, soit une évolution de 9,52%

- Les capitaux propres ont connu une amélioration de l'ordre de 8% pour atteindre le niveau

de 179 372 mD au 31-12-2022 contre 166 168 mD en 2021.

- Les résultats nets ont enregistré une hausse de l'ordre de 37% passant de 12 263 mD au 31-12-2021 à 16 779 mD au 31-12-2022 grâce à l'amélioration des résultats de la quasi-totalité des sociétés du groupe BH BANK.

## 2-2. POUR LES OPCVM :

En dépit de la hausse des taux des placements monétaires, conjuguée avec la régression des émissions obligataires faisant appel public à l'épargne, les Sociétés d'Investissement à Capital Variable du groupe BH BANK (BH SICAV Obligataire et BH SICAV Capitalisation) ont pu réaliser au cours de l'exercice 2022 les performances suivantes :

- Un actif net global géré de 125 723 mD en 2022 contre 119 503 mD en 2021, soit une hausse de 5,2%,

- Un chiffre d'affaires global de 7 657 mD en 2022 contre 7 208 mD en 2021, soit une amélioration de plus de 6%.

## 3. PRINCIPAUX CONSTATS PAR FILIALE :

### 3-1 SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES :



**Président du Conseil d'Administration :**

Mr Ahmed TRABELSI.

**Directeur Général :**

Madame Dalila Bader

**Objet Social :**

BH Assurance est une compagnie d'assurances multi-branches.

**Siège Social :**

Lotissement AFH - BC5,

Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis

**Tél.:** (216) 71 184 200

**Fax :** (216) 71 948 457

Capital social actuel de société : (Totalemment libéré)		Participation actuelle de la BH :	
<b>Nombre d'actions</b>	: 2 660 000 actions	<b>Nombre d'actions</b>	: 635 596 actions
<b>Valeur nominale</b>	: 5 DT	<b>Montant</b>	: 3 177 980 DT
<b>Capital</b>	: 13 300 000 DT	<b>Pourcentage</b>	: 23,89 %

## FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2022 :

Malgré les circonstances difficiles et la conjoncture économique fragilisée, BH Assurance a continué son développement rentable et affiche un taux de croissance global de 9,5%, le chiffre d'affaires de l'année s'est établi à 161,6MD contre 147,5MD en 2021.

Ces réalisations, presque conformes aux objectifs escomptés, témoignent de la capacité de BH Assurance à remporter les défis malgré les retombées assez lourdes de la crise économique et sociale.

Etant leader en assurance numérique, BH Assurance a continué son développement dans une stratégie de transformation digitale et a créé un dynamisme digital aussi bien au niveau du secteur qu'au niveau interne.

En parallèle, et pour maintenir son rythme de croissance et remédier à la perte d'une relation d'affaire assez importante, BH Assurance a misé sur des créneaux porteurs à savoir l'assurance Vie, la bancassurance et la micro-assurance.

Une performance qui lui a permis de rétablir sa structure cible et de confirmer l'assurance vie comme son cœur de métier avec une part de 42% contre 37% en 2021. L'assurance non-vie, quant à elle, affiche une stagnation de son chiffre d'affaires, au même niveau que l'année 2021.

En termes de charge totale des sinistres, elle s'est établie au 31.12.2022 à 89,3MD contre 86,7MD en 2021, soit une évolution de 3%.

Au 31.12.2022 le ratio combiné s'est établi à 81% contre 86% en 2021. Cette amélioration témoigne d'une performance technique et trouve son origine dans l'évolution plus importante du chiffre d'affaires par rapport à la sinistralité et la maîtrise des charges d'acquisition.

Sous l'effet de l'évolution de son activité, les engagements techniques de BH Assurance ont totalisé, au terme de l'année 2022, 266,6MD contre 227,7MD en 2021 soit une évolution de 17%.

## RÉSULTATS :

Au 31.12.2022, le résultat technique Non-vie s'est établi à 5,5MD contre 8,5MD en 2021, soit une baisse de 35%. Cette régression est liée à l'évolution de la sinistralité en assurances risques divers.

De même que le résultat technique non-vie a été impacté par la nouvelle disposition réglementaire en matière de réassurance pour un montant total de 1,2MD.

Le résultat technique VIE s'est établi de sa part à 8,4MD contre 5,3MD en 2021, soit une évolution de 59%. Il y a lieu de signaler que cette

performance est liée au développement du chiffre d'affaires conjugué à une maîtrise de la sinistralité.

En conséquence de tout ce qui a été avancé, le résultat Brut s'est établi à 18,3MD contre 17,1MD en 2021, soit une évolution de 7%.

Le résultat net, pénalisé par l'augmentation de 1 à 4% de la contribution sociale de solidarité d'une part, et par l'application de mesures d'imposition des placements différentes par rapport à 2021, d'autre part, affiche une évolution de 1% pour s'établir à 13,3MD contre 13,1MD en 2021.



### Président du Conseil d'Administration :

M. Haykel KHADHRAOUI

### Directeur Général :

Mme.Najet CHABCHOUB

### Objet Social :

Effectuer des opérations de leasing mobilier et immobilier portant sur des biens à usage professionnel (industriel, commercial, service, etc...).

### Siège Social :

Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance-Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

Tél.: (216) 71 189 700

Fax : (216) 71 949 335

Capital social actuel de société : (Totalemment libéré)		Participation actuelle de la BH :	
Nombre d'actions	: 7 000 000 actions	Nombre d'actions	: 2 915 014 actions
Valeur nominale	: 5 DT	Montant	: 14 575 070 DT
Capital	: 35 000 000 DT	Pourcentage	: 41,64 %

A la fin de l'exercice 2022, la BH Leasing a approuvé **1758** demandes de financement portant sur une enveloppe de **150 MD** touchant tous les secteurs de l'économie contre **1866** demandes en 2021, soit **154 MD** d'approbations et accusant une légère baisse de **3%** par rapport à fin 2021.

En 2022, BH Leasing a mis en force **1474** affaires portant sur une enveloppe de **121 MD** contre des prévisions de 118 MD et contre 114 MD en 2021. La croissance s'est établie à 6% par rapport à l'année 2021 avec un taux de réalisation des objectifs prévisionnels de 103%, le taux moyen des mises en forces en 2022 a été de 14,65% contre un taux

moyen de 14,49% en 2021, soit une augmentation de 0,16 point de pourcentage, sachant que le taux moyen des MEF du secteur en 2022 a été de 14,79%, contre un taux de 14,83% en 2021.

Le chiffre net des effets retournés impayés après première présentation pour l'exercice 2022 est de **50,2MD** contre **58,1MD** en 2021, soit une baisse de **13,7%**.

Le taux de retour des effets impayés en 2022 est de 33,6%, soit une baisse de **4 points** de pourcentage par rapport à celui de l'année dernière.

## FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2022 :

L'activité de BH Leasing durant 2022 a été marquée par :

- Une augmentation des mises en forces : En effet le volume des MEF a augmenté de 6% pour atteindre un total de 120,7MD contre 113,5MD en 2021.

- Une augmentation des intérêts crédit-bail : Le montant total des intérêts crédit-bail a augmenté de 4% pour atteindre un total de 31,6MD contre 30,4MD en 2021.

- Une augmentation des autres produits d'exploitation : Le montant total des autres produits d'exploitation a augmenté de 13% pour atteindre 2,7MD contre 2,4MD à fin 2021.

- Une diminution des charges financières : Le montant total des charges financières a diminué de 4% pour atteindre un total de 19,7MD contre 20,6MD en 2021.

- Une augmentation de PNL : Le produit net de leasing a augmenté de 14% pour atteindre un total de 15,6MD contre 13,7MD en 2021.

- Une augmentation des charges de personnel : Le montant total des charges de personnel a augmenté de 9% pour atteindre un total de 5,7MD contre 5,2MD en 2021.

- Une stagnation des engagements clients : En effet, le volume total des engagements clients est resté stable par rapport à fin 2021, soit un montant de 307,1MD.

- Une diminution des impayés : En effet, le montant total des impayés a diminué de 5% pour atteindre un total de 30,5MD contre 32,1MD en 2021.

- Radiations : Le montant des créances radiées en 2022 s'élève à 4,7MD.

- Une régression des créances classées : En effet, le volume total des créances classées a diminué de 5% pour atteindre un total de 42,2MD contre 44,3MD en 2021.

- Une légère augmentation des provisions et agios : En effet, le volume total des provisions et agios a augmenté de 0,3% pour atteindre un total de 30,3MD contre 30,2MD en 2021.

- Une diminution des autres charges d'exploitation : Le montant total des charges d'exploitation a diminué de 9% pour atteindre un total de 2,6MD contre 2,9MD en 2021.

- Une amélioration de résultat net : L'exercice 2022 a été clôturé avec un bénéfice de 1,962MD contre 1,140MD en 2021.



**Président du Conseil d'Administration :**

Mme Sonia BEN FREJ

**Directeur Général :**

Monsieur Mohamed MABROUK

**Objet Social :**

La société a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation des fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières et la prise de participation dans le capital des sociétés à haute valeur ajoutée.

**Siège Social :**

Rue Chebbia, Espace Tunis - Bloc K, 5ème étage  
1073- Mont Plaisir - Tunis

**Tél.:** (216) 71 126 000

**Fax :** (216) 71.903 160

**Cadre Juridique :** Loi n° 88-92 du 2 août 1988 et les lois subséquentes.

Capital social actuel de société : (Totalement libéré)	Participation actuelle de la BH BANK
<b>Nombre d'actions : 1 500 000 actions</b>	<b>Nombre d'actions : 744 799 actions</b>
<b>Valeur nominale : 10 DT</b>	<b>Montant : 7 447 990 DT</b>
<b>Capital : 15 000 000 DT</b>	<b>Pourcentage : 49,653 %</b>

## CONTEXTE DE CRÉATION, INITIATEUR DU PROJET :

La création de la BH SICAF en 1994 s'inscrit dans le cadre de la volonté des pouvoirs publics de créer un nouveau mécanisme de mobilisation de l'épargne pour développer le marché financier et promouvoir l'investissement.

Devant les mutations profondes de l'environnement monétaire et financier marqué par la mondialisation et la concurrence et dans un souci de diversification de ses activités et de consolidation

de sa place au sein du système bancaire et financier Tunisien, la BH BANK a créé une première filiale, la BH SICAF.

Elle a contribué à la création de toutes les autres filiales de la BH BANK et ses participations ont permis à la Banque de compléter sa gamme de produits financiers comme l'assurance, l'intermédiation en bourse, le leasing, le capital risque et l'impression et la confection des chèquiers.

## LES FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2022 :

L'exercice clos le 31 décembre 2022, a été marqué par les faits saillants suivants :

- Les produits d'exploitation de la société en 2022 ont atteint un montant de 641 352 D contre 565 195 D au 31/12/2021, soit une progression de 13,5 %.

- Le chiffre d'affaires s'élève à 546 864 D au 31/12/2022 contre 414 843 D au 31/12/2021 soit une augmentation de 32%.

- La constatation d'une reprise sur les provisions BH Leasing pour un montant de 114 932 D

- La constatation d'une provision complémentaire d'un montant de 4 365 D sur les titres SOTACIB.

- Les charges d'exploitation s'élèvent au 31/12/2022 à 334 619 D contre 337 699 D au 31/12/2021

## LE RÉSULTAT :

En conséquence de ce qui précède, le résultat net de l'exercice 2022 est de 301 799 D contre

un résultat 221 091 D au 31/12/2021 soit une augmentation de 36,5%.



### Président du Conseil d'Administration :

Monsieur Wajdi Koubaa

### Directeur Général :

Monsieur Fadhel Guizani

### Directeur Général Adjoint :

Mme Ferida Ben Salem Afif.

### Objet Social :

le renforcement de la structure financière des entreprises et la gestion des fonds à capital risque, notamment pour le compte de BH BANK et ses filiales conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

### Contexte de création et initiateur du projet :

BH Bank a créé en 1997 BH EQUITY dans un contexte d'expansion du Groupe BH BANK et la diversification de ses activités d'une part et afin de gérer les placements de l'excédent des ressources des sociétés du Groupe BH BANK dans l'investissement à capital risque.

### Siège Social :

67, avenue Alain Savary Cité Jardins II Bloc B 3e étage 1002 Tunis

Tél.: (216) 71 78 01 40 – 71 78 04 22

Fax : (216) 71 84 66 75

Capital social actuel de société : (Totalemt libéré)		Participation actuelle de la BH BANK	
<b>Capital</b>	: 18 000 000 DT	<b>Montant</b>	: 7 485 460 DT
<b>Nombre d'actions</b>	: 3 600 000 actions	<b>Nombre d'actions</b>	: 1 497 092 actions
<b>Valeur nominale</b>	: 5 DT	<b>Pourcentage</b>	: 41,586 %

Participation actuelle des filiales du groupe BH BANK :

<b>Montant</b>	: 4 470 635 DT
<b>Nombre d'actions</b>	: 894 127 actions
<b>Pourcentage</b>	: 24,837 %

## LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2022 PAR RAPPORT À 2021

Face à une conjoncture économique qui demeure difficile et un climat d'investissement qui reste marqué par l'incertitude et l'attentisme des investisseurs, BH Equity a pu améliorer la majorité de ses indicateurs par rapport à 2021 à savoir les approbations, les libérations et les revenus.

- L'exercice 2022 a été caractérisé par la consolidation des ressources de BH EQUITY par le placement de deux nouveaux fonds à capital risque pour un montant total de 15 000 mD

- Le niveau des approbations a atteint 26 040 mD contre 25 220 mD en 2021 soit une augmentation de 3,3%, sachant que BH Equity a été amenée à réviser ses prévisions en terme d'approbations de 35 000 mD à 25 000 mD et ce suite au placement d'un nouveau fonds BH Bank pour 12 000 mD contre des estimations initiales de 20 000 mD.

- Le niveau des libérations a atteint en 2022 une enveloppe de 21 060 mD contre 19 938 mD en 2021, soit une évolution de 5,6% malgré les difficultés rencontrées au niveau de la levée des réserves pour certains projets dont essentiellement le bouclage du schéma de financement.

- Le niveau du désinvestissement (tous fonds confondus) a atteint 7 745 mD soit une régression de 14,8% par rapport à 2021 (expliquée essentiellement par la baisse de 67% du montant de recouvrement effectué pour le compte du FOPRODI). Le niveau de désinvestissement a globalement enregistré une amélioration pour les

fonds gérés filiales et une légère hausse pour les fonds gérés BH BANK.

- Les produits d'exploitation ont enregistré une légère évolution par rapport à 2021, quant aux charges elles ont augmenté de 8,9%.

- Ainsi l'exercice s'est soldé par une baisse du résultat d'exploitation et du résultat des activités ordinaires avant impôt par rapport à 2021.

- Le résultat net au 31/12/2022 a atteint 757 mD, soit une baisse de 33,7% par rapport à 2021.

- Les encours des participations sur le capital et sur les fonds gérés s'élèvent au 31/12/2022 à 300 325 mD contre 284 320 mD au 31/12/2021 soit une évolution de 5,6%. Le secteur industriel accapare 82 % du total de l'encours.

Sur le plan organisationnel, plusieurs axes ont pu être développés à l'instar de la veille fiscale, la solution de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive ainsi que la charte y relative, l'évaluation et la classification du portefeuille par stade et par classe de risque ; le guide d'élaboration des plans d'actions du portefeuille, la stratégie de provisionnement...etc.

BH EQUITY compte continuer à déployer les efforts nécessaires devant permettre à relever le défi de l'amélioration continue qui permet d'optimiser les indicateurs clés de performance tout en accentuant la synergie avec les sociétés du groupe BH BANK en vue d'un surcroît d'efficacité.



**Président du Conseil d'Administration :**

Mr Anouar GALLAS

**Directeur Général :**

Madame Sonia Ben Frej.

**Directeur Général Adjoint :**

Mr Chiheb CHAKER

**Objet Social :**

L'Intermédiation en Bourse.

**Siège Social :**

Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord - 1003- Tunis.

Tél.: (216) 31 389 800

Fax : (216) 71 948 512

Capital social actuel de société : (Totalelement libéré)	Participation actuelle de la BH BANK
<b>Nombre d'actions</b> : 30 000	<b>Nombre d'actions</b> : 9 000
<b>Valeur nominale</b> : 100 DT	<b>Montant</b> : 900 000 DT
<b>Capital</b> : 3 000 000 DT	<b>Pourcentage</b> : 30 %

Au cours de l'année 2022, BH INVEST a pu réaliser de bonnes performances dont notamment :

- Au 31/12/2022, BH INVEST a réalisé un volume de transactions toutes cotes confondues de 48,664MD contre 46,631MD durant l'exercice 2021 soit une progression de 4,36%.

- Concernant la gestion de portefeuilles, et à fin 2022, le montant des actifs d'OPCVM(s) gérés par BH INVEST a été de 348,270MD contre 286,801MD en 2021 soit une augmentation de +20%. L'amélioration des actifs nets des OPCVM(s) gérés par la société a permis l'amélioration du classement de BH INVEST en terme de taille de l'encours géré ; BH INVEST passe ainsi de la 7ème (fin 2021) à la 6ème position à fin 2022.

- Coté montage, la société a procédé au placement d'un Emprunt Obligataire Subordonné sans appel public à l'épargne pour le compte de la BH LEASING d'un montant global de 12MD. Parallèlement, BH INVEST a contribué au placement de l'emprunt national 2023 pour ses quatre tranches, à hauteur de 11,03% soit l'équivalent de 328,229MD.

En termes financiers, le total bilan s'établit à 10,279MD, les capitaux propres avant affectation à 6,945MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 3,327MD et les charges d'exploitation s'élèvent à 2,419MD.

Compte tenu de ce qui précède, BH INVEST a réalisé un résultat net de +918 mD.

**Président du Conseil d'Administration :**

Mme Dalila BADR

**Directeur Général :**

Monsieur Habib BEN YOUSSEF

**Objet Social :**

La société a pour objet le lotissement et l'aménagement de terrains destinés à la construction immobilière et leurs ventes, l'aménagement de zones pour les activités agricoles, de tourisme et d'industrie, la construction et la rénovation d'immeubles individuels, semi-collectifs et collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel, administratif ou industriel pour la vente ou la location. Lotissement et aménagement de terrains et de zones destinés à la construction immobilière et leur vente, ainsi que la construction et la rénovation d'immeubles et de bâtiments destinés aux activités industrielles pour la vente et la location.

**Siège Social :**

67 Avenue Alain Savary - Voie X2, Résidence Jardins II Bloc A, 6<sup>ème</sup> étage 1002 Tunis

**Tél.:** (216) 71 847 031 / 71 845 561

**Fax :** (216) 71 840 912

**Site Web :** www.bh-immo.tn.

Capital social actuel de société : (Totalemment libéré)	Participation actuelle de la BH BANK
<b>Nombre d'actions</b> : 150 00 actions	<b>Nombre d'actions</b> : 44 975 actions
<b>Valeur nominale</b> : 100 DT	<b>Montant</b> : 4 497 500 DT
<b>Capital</b> : 15 000 000 DT	<b>Pourcentage</b> : 29,984 %

Au 31.12.2022, les revenus de la société ont atteint un montant de 7 971 762 DT HTVA contre 7 512 416 DT HTVA au 31.12.2021. Malgré la vente du lot du terrain du Lac, la BH IMMO n'a constaté qu'une augmentation de 6 % du chiffre d'affaires total au 31.12.2022 par rapport à l'année précédente. Ceci est dû principalement à l'achèvement de la commercialisation du projet Soukra.

Les achats consommés au 31.12.2022 s'élèvent à un montant de 1 447 736 DT, contre 87 732 DT au

31.12.2021, soit une augmentation de 1 360 004 DT. Cette dernière est due principalement à l'avancement des travaux du projet Sousse Sahloul, aux études des futurs projets.

Les charges financières ont atteint 2 953 887 DT au 31.12.2022 contre 3 207 887 DT au 31.12.2021, soit une diminution de 254 000 DT. Cette dernière est due au remboursement intégral de l'encours du crédit du projet Soukra, et à la diminution des intérêts du découvert mobilisé et ceux du projet Manouba.

Les remboursements en principal et intérêts des crédits ont atteint 2 150 057 DT au 31.12.2022.

Le détail y afférent se présente comme suit :

- **Projet Manouba** : 1 341 662 DT
- **Découvert Mobilisé** : 323 956 DT
- **Crédit Consolidation** : 484 440 DT

Les produits d'exploitation au 31.12.2022 s'élèvent

à 8 949 812 DT, alors que les charges d'exploitation sont de l'ordre de 6 777 886 DT, ce qui fait ressortir un résultat d'exploitation bénéficiaire de 2 171 926 DT.

Le résultat après impôt de la société est déficitaire de 782 231 DT au 31.12.2022 contre un déficit de 3 617 644 DT au 31.12. 2021. Cette amélioration est due à la vente du lot du terrain du lac.




**Président du Conseil d'Administration :**

Monsieur Moncef TLILI

**Directeur Général :**

Monsieur Nadhir REBAI

**Objet Social :**

Achat et recouvrement des créances pour son propre compte et le recouvrement pour le compte des tiers.

**Siège Social :**

67 Avenue Alain Savary, Imm B, 2ème étage, Cité jardins II, 1002 Tunis.

**Tél.:** (216) 71 791 191

**Fax :** (216) 71 782 575

**Cadre juridique :**

Loi N° 98-4 du 02 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances.

Capital social actuel de société : (Totalemment libéré)	Participation de la BH BANK
<b>Nombre d'actions</b> : 200 00 actions	<b>Nombre d'actions</b> : 120 000 actions
<b>Valeur nominale</b> : 10 DT	<b>Montant</b> : 1 200 000 DT
<b>Capital</b> : 2 000 000 DT	<b>Pourcentage</b> : 60%

## ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU 31-12-2022 :

**1.Cession des créances :** Au cours de l'exercice 2022, la société a acquis en date du 28/12/2022 auprès de la BH Bank un lot de créances de 27.024.780 DT.

Parmi ce lot, figurent 5 créances d'un montant de 17.470.553 DT qui représentent 65% de la cession.

La répartition des créances acquises par secteur d'activité à la clôture de l'exercice 2022, se présente comme suit :

Secteur d'activité	%
Promotion Immobilière	27,21 %
Industrie	18,54 %
Commerce	17,77 %
Bâtiment & T. Publics	12,14 %
Autres activités	9,38 %
Tourisme	7,07 %
Services	5,47 %
Carrières	1,62 %
Agriculture	0,67 %
Associations Sportives	0,12 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

**2- Diagnostic du portefeuille des créances acquises :** Le diagnostic du portefeuille des créances se présente comme suit à la clôture de l'exercice 2022 :

Portefeuille	%
En procédure judiciaire (Contentieux)	50 %
Faillite, Liquidation et Cession	41 %
Sociétés en difficultés économique	5,2 %
Carence	3,4 %
Sociétés inexistantes	0,4 %
<b>Total</b>	<b>100%</b>

Parmi ces dossiers figurent 25 créances représentant 54% du total portefeuille.

**3- Recouvrement des créances :** L'année 2022 a été caractérisée par l'amélioration de l'activité de la « BH RECOUVREMENT » par rapport à 2021

ainsi que ses principaux indicateurs et résultats, ce qui a permis à la société de sauvegarder ses équilibres financiers.

Le recouvrement brut relatif à la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 s'élève à **3.015.457** DT, contre 2.002.718 DT l'exercice précédent, il est ventilé comme suit :

Libellés	2022	2021	Cumul au 31/12/2022	Cumul au 31/12/2021	Var Cumul 2022 / 2021
Recouvrement principal	2.810.447	1.755.871	24.800.161	21.989.714	13 %
Intérêts /Recouvrement	17.905	124.813	2.408.403	2.390.498	0,7 %
S/ Total : Rec. Net	2.828.352	1.880.684	27.208.564	24.380.212	11,5 %
Récupération Frais	187.105	122.034	1.254.924	1.067.819	17,5 %
<b>Total Recouvrement</b>	<b>3.015.457</b>	<b>2.002.718</b>	<b>28.463.489</b>	<b>25.448.031</b>	<b>12 %</b>

Malgré les difficultés rencontrées dans plusieurs secteurs d'activité notamment le secteur touristique et ses annexes, le recouvrement réalisé a enregistré une progression de l'ordre de 50%.

Ainsi, le recouvrement cumulé brut est passé de 25.448.031 DT à **28.463.489 DT** au 31/12/2022, soit une évolution de l'ordre de **12 %**.

**4- Résultats de la société :** Le résultat d'exploitation est de 1.249.615 DT au 31/12/2022 contre 506.727 DT à la clôture de l'exercice 2021.

Quant au résultat net, il a connu une hausse par rapport à l'exercice 2021, en passant de 319.995 à **784.142 DT**.



**Président du Conseil d'Administration :**

Mr Mohamed Ali LAJDEL

**Directeur Général :**

Mr Faouzi ZOUARI

**Objet Social :**

Les opérations de confection de chèquiers, d'impression et d'édition.

**Siège Social :**

17 Rue des entrepreneurs, 2035 Charguia II.

Tél.: (216) 70 83 66 72 / 70 83 66 73

Fax : (216) 71 94 25 32

Capital social actuel de société : (Totalemment libéré)	Participation de la BH BANK
<b>Nombre d'actions</b> : 140 00 actions	<b>Nombre d'actions</b> : 42 000 actions
<b>Valeur nominale</b> : 10 DT	<b>Montant</b> : 420 000 DT
<b>Capital</b> : 1 400 000 DT	<b>Pourcentage</b> : 30%

L'année 2022 s'est caractérisée par :

- Des perturbations de l'activité dues aux problèmes de trésorerie conjuguées avec des charges financières en perpétuelle croissance résultant des pertes consécutives enregistrées dans les bilans de la STIMEC depuis sa création.

- Les demandes de révision des prix adressées aux banques suite à la flambée des prix de 2021 à 2022 se concrétisent avec beaucoup de lenteur à titre d'illustration une demande présentée à la BHBANK au mois de Mai 2022 n'a été conclue qu'au mois de Février 2023.

- La saisie arrêt de l'ONP qui a coûté en termes de trésorerie négative plus de 500mD (travaux facturés et non encaissés).

**La situation financière de l'exercice 2022 fait ressortir les observations suivantes :**

- Le total des actifs est passé de 3 980mD en 2021 à 5 488mD en 2022 enregistrant une hausse de 1 580mD, soit +39,6%.

- Les actifs immobilisés sont passés de 634mD en 2021 à 537mD en 2022 enregistrant une diminution de 97mD, soit -15,3%.

- Les actifs courants sont passés de 3 345mD en

2021 à 4 951mD en 2022 enregistrant une hausse de 1 606mD, soit +48%.

- Le chiffre d'affaires est passé de 2 907mD en 2021 à 3 594mD en 2022 enregistrant une hausse de 687mD, soit +23,6%.

- Les charges d'exploitation sont passées de 3 519mD en 2021 à 3 585mD en 2022 enregistrant une hausse de 66mD, soit +1,8%.

- Le résultat d'exploitation est passé de -611mD en 2021 à +8mD en 2022 soit une hausse de 619mD.

- Le résultat de l'exercice est passé de -792mD en 2021 à -422mD soit une amélioration de 370mD

**Pour l'année 2023, la STIMEC compte réaliser les actions suivantes :**

- Un projet de restructuration axé sur une augmentation de capital pour le ramener à 6.400mD.

- La clôture du contentieux avec l'ONP et ainsi la reprise de l'activité d'affranchissement

- L'acquisition de nouveaux équipements permettant à la STIMEC de prendre une bonne partie du marché des imprimés Bancaires.



**Président du Conseil d'Administration :**

Mr Lassaad JOUINI

**Directeur Général Délégué :**

M. Mourad BACCAR

**Date de participation de la BH BANK :**

31 DÉCEMBRE 2009

**Objet Social :**

Mobiliser l'épargne des Tunisiens résidant en France et en Europe, faciliter leurs transferts, canaliser ces transferts vers des projets de développement et favoriser les opérations d'échange et de partenariat entre la Tunisie et les pays européens.

**Contexte de Création, Initiateurs du projet :**

L'Union Tunisienne de Banques a été créée en 1977 sur initiative de la Banque Centrale de Tunisie.

**Siège Social :**

9 Rue des Pyramides 75001 PARIS

Tél.: 01 42 86 97 52

Fax : 01 42 60 90 13

Email : admin@tfbank.fr

Capital social actuel de la société :	Participation de la BH BANK
<b>Nombre d'actions</b> : 2 618 915 actions	<b>Nombre d'actions</b> : 603 507 actions
<b>Valeur nominale</b> : 15,24 €	<b>Montant</b> : 9 197 446.68
<b>Capital</b> : 39 912 264.600 €	<b>Pourcentage</b> : 23,044%

Après un exercice 2020 marqué par la pandémie COVID-19, l'exercice 2021 s'est caractérisé essentiellement par les éléments suivants:

- La poursuite de la progression de la collecte des ressources clientèle qui tournent autour de la barre de 87 000 K€ fin 2021 contre 81 000 K€ fin 2020.
- Un PNB en baisse, affecté par les aléas du portefeuille obligataire.
- L'infléchissement du coût du risque qui devient positif alors qu'il était historiquement négatif
- Un résultat net certes négatif, mais nettement

inférieur à ses niveaux historiques: le déficit est le plus réduit depuis 8 ans au moins.

**Les dépôts de la clientèle :** La collecte de ressources clientèle poursuit sa progression favorable. Elle s'inscrit en progression positive de 7,5%:

- Les dépôts à vue créditeurs s'accroissent de 14,0%
- Les dépôts à terme s'accroissent de 3,9%
- L'épargne baisse de 6,4%

**L'encours de créances,** (incluant les créances saines, et douteuses nettes des provisions), s'établit à

112 600 K€ contre 111 400 K€ en 2020, quasiment stable:

- Les encours de créances sur établissements de crédit passent de à 13 900 K€ en 2020, à 29 300K€ en 2021

- Les encours de créances sur la clientèle passent de 97 500 K€ en 2020, à 83 300K€ en 2021,

En 2021, l'encours de créances est composé à hauteur de:

- 26% d'engagements en faveur des établissements de crédit.
- 54% de crédits à la clientèle
- 9% de découverts



- 8% de créances douteuses nettes des provisions
- 2% de créances commerciales
- 1% d'impayés

Le taux de couverture des créances douteuses par des provisions s'établit à 79,3%

Produit Net Bancaire (PNB) : A 3 129K€, contre 4 036K€ en 2020, le PNB s'inscrit en baisse.

Les charges de gestion s'établissent à 9 811K€, contre 9 444K€ en 2019:

- Les charges du personnel atteignent 5 810K€,
- Les frais de fonctionnement atteignent 4 000K€,

## LA SOCIÉTÉ MODERNE DE TITRISATION (EN COURS DE LIQUIDATION).

**Responsable (liquidateur) :**

Monsieur Samir MESSALI

**Objet Social :**

La gestion de fonds communs de créances et leur représentation dans leurs rapports avec les tiers.

**Siège Social :**

Espace Tunis Bloc H - Montplaisir Tunis

Capital social actuel de société : (Totalemment libéré)	Participation actuelle de la BH BANK
<b>Nombre d'actions</b> : 5 000 actions	<b>Nombre d'actions</b> : 4 994 actions
<b>Valeur nominale</b> : 100 DT	<b>Montant</b> : 499 400 DT
<b>Capital</b> : 500 000 DT	<b>Pourcentage</b> : 99,88%

Le résultat net de la société était négatif en 2022 de 28,3mD et les pertes cumulées de la SMT ont atteint la somme de 863mD au 31/12/2022.

La société est mise en procédure de dissolution et de liquidation à partir du mois de novembre 2017. La société n'arrive pas à liquider les trois

appartements qu'elle détient à un prix raisonnable qui pourrait recouvrir une grande partie ses pertes cumulées et les dettes. Les efforts de leur vente se poursuivent en dépit de leur situation foncière (Absence de titre individuel) qui constitue un obstacle à leur liquidation.

## 3-2 LES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF EN VALEURS MOBILIÈRES

A/ Société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire distribution :



**Président du Conseil d'Administration :**

Mr Mohamed MABROUK

**Directeur Général :**

LOTFI BEN HAMMOUDA

**Objet Social :**

La société a pour unique objet la gestion d'un portefeuille de valeurs obligataires par l'utilisation de ses fonds propres.

**Contexte de Création, Initiateurs du projet :**

Devant les mutations profondes de l'environnement monétaire et financier marqué par la mondialisation et la concurrence et dans un souci de diversification de ses activités et de consolidation de sa place au sein du système bancaire et financier, le groupe BH a connu, en juin 1997, la création d'une nouvelle filiale dénommée société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire dénommé SICAV BHO.

Les missions de Dépositaire et du Gestionnaire, ont été assurées par la Banque de l'Habitat, jusqu'à la fin de 2001.

A partir de 2002, l'activité de gestion de la SICAV BHO a été transférée à la BH INVEST.

La SICAV BHO a démarré son activité le 22 septembre 1994 avec un capital initial de 500.000 dinars.

**Siège Social :**

Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord 1003- Tunis

Tél.: (216) 31 389 800

Fax : (216) 71 948 512

Capital social de la société au 31 décembre 2022 :	Participation actuelle de la BH Bank :
Nombre de parts : 1 008 920	Nombre de part : 146 972
Valeur liquidative : 104,766DT	Montant : 15 392 671 DT
Capital : 100 033 061 DT	Pourcentage : 14,56%

L'actif net de la SICAV BH Obligataire a atteint fin 2022 un montant de 105,700MD soit une augmentation de 4,21% par rapport à 2021 avec un rendement de 5,67%.  
Au 31/12/2022, et en termes financiers, le total

bilan s'établit à 106,307MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 6,400MD et les charges d'exploitation s'élèvent à 0,749 MD.  
Au 31/12/2022, le bénéfice net a atteint 5,941MD.

## B/ Société d'Investissement à Capital Variable de type Obligataire- Capitalisation :



### Président du Conseil d'Administration :

Mme Lamia TLILI

### Directeur Général :

LOTFI BEN HAMMOUDA

### Objet Social :

La gestion de portefeuille de valeurs mobilières.

### Contexte de Création, Initiateurs du projet :

Le savoir-faire, les moyens financiers et le réseau d'agence dont dispose la BH Bank d'une part et le cadre juridique qui limite l'exercice de certaines activités d'autre part, ont incité la BH Bank à créer des filiales, visant le développement de nouveaux produits. De ce fait, elle a procédé à la constitution en 1994 d'une société d'investissement à capital variable dénommé SICAV BH PLACEMENT.

La BH Bank, dépositaire et gestionnaire de la SICAV BHC, a procédé à la commercialisation de ce nouveau produit sur l'ensemble de son réseau. A partir de 2002, l'activité de gestion de la SICAV BHC a été transférée à la BH INVEST.

La SICAV BHC a démarré son activité le 22 septembre 1994 avec un capital initial de 500.000 dinars.

### Siège Social :

Immeuble BH Assurance, rue Mohamed Ouled Ahmed Sghaier, Centre Urbain Nord - 1003- Tunis.

Tél.: (216) 31 389 800

Fax : (216) 71 948 512

Capital social de la société au 31 décembre 2022	Participation actuelle de la BH BANK
Nombre de parts : 543 795	Nombre de part : 110 110
Valeur liquidative : 36,822 DT	Montant : 4 053 149DT
Capital : 18 961 790 DT	Pourcentage : 20,24%

L'actif net de la SICAV BHC a évolué de 10,76% passant de 18 076 648 D au 31/12/2021 à 20 023 387 D au 31/12/2022.

En termes de rendement, la SICAV BH Capitalisation a réalisé un taux de 5,60% en 2022 contre 5,26% en 2021.

Au 31/12/2022, et en termes financiers, le total bilan s'établit à 20,322 MD, les revenus d'exploitation s'établissent à 1,256 MD et les charges d'exploitation s'élèvent à 0,213 MD.

Au 31/12/2022, le bénéfice net a atteint 1,044 MD.



**RAPPORT DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES SUR LES ETATS  
FINANCIERS CONSOLIDES  
DU GROUPE BH BANK  
RELATIFS A L'EXERCICE CLOS  
AU 31 DECEMBRE 2022**



F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG  
Les Berges du Lac - 1053 Tunis  
Tél : +216 71 19 43 44  
Fax : +216 71 19 43 20  
RC : B148992002 - MF : 810663 T/AM/000  
www.kpmg.com/tn



Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
29, Avenue de l'Indépendance  
Immeuble Meriem - Ariana - Tunisie  
Tel. : +216 71 711 793

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE BH BANK AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la  
BH Bank

I. Rapport sur l'audit des états financiers  
consolidés

### 1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe BH BANK, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total de bilan consolidé de 14 261 783 KDT et un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 125 148 KDT. A notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe BH BANK au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et

ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

L'étendue de nos travaux d'audit a été limitée par les points suivants :

**2.1-** Les insuffisances du système d'information de la banque qui ont impacté négativement les

process de justification, de contrôle et de reporting de l'information comptable et financière. Ces insuffisances entravent l'identification systématique des produits par client, sont à l'origine d'écart entre les données de gestion et les données comptables et sont génératrices d'importants suspens non apurés à temps.

**2.2-** Les fonds budgétaires confiés à la Banque par l'Etat Tunisien n'ont pas fait l'objet de procédures adéquates de suivi et de justification. À cet effet, les passifs comptabilisés à ce titre, dont certains demeurent dépourvus de justifications nécessaires, n'ont pas été confirmés par les services du ministère des Finances.

L'incidence éventuelle de ces limites sur les états financiers de la banque serait tributaire des résultats des travaux de justification, de fiabilisation et de rapprochement à entreprendre.

**2.3-** Par ailleurs, nos travaux d'audit des états financiers consolidés ont été limités par ce qui suit :

- La mise en équivalence de la TFBank s'est basée sur les états financiers audités arrêtés au 31 décembre 2021.

Dès lors, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact sur les états financiers consolidés du Groupe BH BANK de la mise en équivalence de cette société sur la base de sa situation financière auditée relative à l'exercice 2022.

### 3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

#### 3.1. Appréciation du risque de crédit et estimation des provisions

### QUESTION CLÉ D'AUDIT

Dans le cadre de ses activités, la « BH Bank » est exposée au risque de crédit. Le caractère avéré du risque de crédit est apprécié individuellement pour chaque relation conformément à la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée et modifiée par les textes subséquents. La banque constitue également des provisions additionnelles sur les engagements classés en 4 conformément à la circulaire BCT n° 2013-21.

Le risque latent est apprécié sur la base de portefeuilles homogènes (provisions collectives pour les classes 0 et 1) s'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation pour une relation considérée individuellement, conformément à la circulaire BCT n°2023-02. Ces règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions y afférentes sont décrites au niveau de la note aux états financiers n°2.2 « Règles d'évaluation des engagements ».

En outre le point précisé dans la section « fondement de l'opinion avec réserves » a constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Nous avons considéré que l'identification et l'évaluation du risque de crédit constituent un point clé de l'audit compte tenu de l'importance des engagements envers la clientèle s'élevant à la date de clôture à 10 907 418 KDT en net des provisions et des agios réservés constitués pour couvrir les risques de contrepartie s'élevant respectivement à 1 581 569 KDT et à 359 941 KDT. En outre, le processus de classification des

engagements et d'évaluation des garanties admises requiert le recours à des critères d'évaluations quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé.

## DILIGENCES MISES EN ŒUVRE

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe BH BANK concernant l'identification et l'évaluation du risque de crédit. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation de la fiabilité du système de contrôle interne mis en place pour l'identification et l'évaluation des risques de contrepartie, de classification des engagements, de couvertures des risques et de réservation des intérêts ;
- La conformité des méthodes adoptées par le Groupe BH BANK aux exigences de la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la pertinence des critères qualitatifs retenus lors de la classification et l'observation du comportement des relations concernées à diverses échéances ;
- L'examen des garanties retenues pour la détermination des provisions et l'appréciation du caractère adéquat des hypothèses retenues par le Groupe BH BANK ;
- La mise en œuvre des procédés analytiques sur l'évolution des encours et des provisions ;
- La vérification de la permanence des méthodes de détermination des provisions collectives et des provisions additionnelles ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers consolidés.

### 3.2. Prise en compte des intérêts et des commissions en résultat

## QUESTION CLÉ D'AUDIT

Les intérêts sur les engagements et commissions

portés au niveau du résultat de l'exercice 2022 totalisent 1 219 518 (soit 86% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts sur les engagements et des commissions sont décrites au niveau de la note aux états financiers n° 2.3. En outre, comme précisé dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », l'absence d'identification adéquate des produits comptabilisés par client a constitué une limite à l'étendue de nos travaux d'audit.

Nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique, de la volatilité des produits de la Banque en fonction des taux d'intérêts, des commissions appliquées et des tableaux d'amortissements.

## DILIGENCES MISES EN ŒUVRE

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe BH BANK concernant l'évaluation et la comptabilisation des intérêts et des commissions. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Une évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et la prise en compte automatique des revenus en comptabilité.
- La conformité par le Groupe BH BANK aux dispositions de la norme comptable n°24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » ;
- L'appréciation des politiques, procédures et contrôles sous-jacents à la reconnaissance et la comptabilisation des revenus.
- La fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La mise en œuvre de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions en

fonction des tendances de l'activité de la Banque, de ses politiques tarifaires et des réglementations s'y rapportant ;

- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

### **3.3. Règles de prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA**

## **QUESTION CLÉ D'AUDIT**

La note aux états financiers n° 2.4 explicite les règles de prise en compte et d'évaluation des Bons de Trésor assimilables (BTA). La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique de liquidité adoptée par la Banque.

Au 31 décembre 2022, la valeur du portefeuille BTA de la Banque s'élève à 1 539 434 KDT.

L'application de la politique de liquidité précitée aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 1 240 156 KDT en AC05 Portefeuille titres d'investissement et de 299 278 KDT en AC04 Portefeuille titres Commercial.

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

## **DILIGENCES MISES EN ŒUVRE**

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe BH BANK concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relatives au « portefeuille titre

dans les établissements bancaires » ;

- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;

- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués.

- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers consolidés.

## **4. Paragraphes d'observation**

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers 2-2 « Calcul des Provisions collectives » et en application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment par la circulaire n° 2021-01 du 11 janvier 2021, la circulaire n° 2022-02 du 04 mars 2022 et la circulaire n°2023-02 du 24 février 2023, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « Provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire de la BCT n°91-24.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2023-02 du 24 février 2023. Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective et a eu pour effet la constitution de provisions collectives additionnelles, au niveau de la mère de 26 341 KDT au titre de l'exercice 2022.

Ainsi, la dotation au titre de l'exercice 2022, au titre du groupe, s'établit à 24 320 KDT et l'en-cours de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 135 816 KDT au 31 décembre 2022 contre 111 142 KDT au 31 décembre 2021.

- Certains états financiers et liasses de consolidation des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement de la situation consolidée du Groupe, ne sont pas audités.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

## 5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe BH BANK dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## 6. Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe BH BANK à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de cesser l'activité du Groupe ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe BH BANK.

## 7. Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit

applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe BH BANK.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe BH BANK à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe BH BANK à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des

incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables

de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

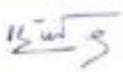
### 1. Efficacité du système de contrôle interne.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de nos travaux, et en dehors des questions traitées ci-dessus, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures du système de contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion avec réserves sur les états financiers consolidés telle qu'exprimée ci-dessus.

Tunis, le 17 avril 2023  
P/ FMBZ KPMG Tunisie  
Emna Rachikou

P/Consulting and Financial Firm  
Walid BEN AYED



FMBZ KPMG TUNISIE  
IMMEUBLE ELFINI  
Avenue de l'Espérance Les Berges de Lac 20711  
N° 3106621/1/10000 - RC 1040000  
Tél: 71 184 244 / Fax: 71 184 245  
E-mail: tn.kfmz@kpmg.com





# **ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU GROUPE BH BANK ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022**

**BH BANK**  
**BILAN CONSOLIDE**  
**ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022**  
 (UNITÉ EN MILLE DINARS)

		Notes	31/12/2022	31/12/2021
<b>Actifs</b>				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	184 908	232 511
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	113 815	183 581
AC3	Créances sur la clientèle	3	10 907 418	10 037 911
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	805 084	306 910
AC5	Portefeuille d'investissement	5	1 649 806	1 636 874
AC5B	Titres mis en équivalence	5	11 696	13 278
AC6	Valeurs immobilisées	6	174 757	166 528
AC7	Autres actifs	7	383 980	337 368
AC7C	Ecart d'acquisition net (Goodwill)		(59)	325
AC9	Impôt différé Actif		30 378	26 336
<b>Total des actifs</b>			<b>14 261 783</b>	<b>12 941 622</b>
<b>Passifs</b>				
PA1	Banque Centrale et CCP		-	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	2 123 110	1 512 841
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	9	8 397 412	7 615 065
PA4	Emprunts et ressources spéciales	10	1 593 711	1 859 441
PA5	Autres passifs	11	669 967	571 246
PA6	Impôt différé Passif		20 067	19 593
<b>Total des passifs</b>			<b>12 804 267</b>	<b>11 578 186</b>
<b>Intérêts Minoritaires</b>			<b>196 358</b>	<b>179 261</b>
<b>Capitaux propres</b>				
CP1	Capital		238 000	238 000
CP2	Réserves		898 010	808 365
CP3	Actions propres		-	-
CP4	Autres capitaux propres		-	-
CP5	Résultats reportés		-	-
CP6	Résultat de l'exercice		125 148	137 810
CP7	Résultat en instance d'affectation		-	-
<b>Total des Capitaux propres</b>		<b>12</b>	<b>1 261 158</b>	<b>1 184 175</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>			<b>14 261 783</b>	<b>12 941 622</b>

**BH BANK**  
**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE**  
**ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022**  
 (UNITÉ EN MILLE DINARS)

		Notes	31/12/2022	31/12/2022 Retraité	31/12/2021 Publié
<b>Passifs éventuels</b>					
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	13	802 399	785 501	665 501
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier	136 363	142 884	22 884	
	B- En faveur de la clientèle		666 036	642 617	642 617
HB2	Crédits documentaires		396 511	603 381	603 381
HB3	Actifs donnés en garantie		1 198 511	1 198 512	1 198 512
<b>Total des passifs éventuels</b>			<b>2 397 421</b>	<b>2 587 394</b>	<b>2 467 394</b>
<b>Engagements donnés</b>					
HB4	Engagements de financements donnés	13	176 534	240 749	240 749
	A- En faveur de l'établissement bancaire et financier	-	-	-	
	B- En faveur de la clientèle		176 534	240 749	240 749
HB5	Engagements sur titres		14 901	11 705	11 705
	A- Participations non libérées	14 901	11 705	11 705	
	B- Titres à recevoir		-	-	-
<b>Total des engagements donnés</b>			<b>191 435</b>	<b>252 454</b>	<b>252 454</b>
<b>Engagements reçus</b>					
HB6	Engagements de financement reçus	14	60 086	216 319	216 319
HB7	Garanties reçues	15	3 674 506	3 637 154	3 517 154
	A- Garanties reçues de l'Etat		-	-	-
	B- Garanties reçues d'autres Etab bancaires, financiers et d'assurances		308 832	273 344	153 344
	C- Garanties reçues de la clientèle		3 365 674	3 363 810	3 363 810
<b>Total des engagements reçus</b>			<b>3 734 592</b>	<b>3 853 473</b>	<b>3 733 473</b>

**BH BANK**  
**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**  
**PÉRIODE ALLANT DE 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022**  
 (UNITÉ EN MILLE DINARS)

	Notes	2022	2021 Retraité	2021 Publié	
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	16	941 520	843 186	843 186
PR2	Commissions (en produits)	17	277 998	251 975	251 975
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18	70 317	51 932	51 932
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	19	110 071	100 787	100 787
<b>Total produits bancaires</b>			<b>1 399 906</b>	<b>1 247 880</b>	<b>1 247 880</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>					
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	20	(568 436)	(500 334)	(500 334)
CH1A	Sinistres payés sur opérations d'assurances		(107 860)	(116 754)	(116 754)
CH2	Commissions encourues		(12 177)	(9 950)	(9 950)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>			<b>(688 473)</b>	<b>(627 038)</b>	<b>(627 038)</b>
<b>Total Produit net bancaire</b>			<b>711 433</b>	<b>620 842</b>	<b>620 842</b>
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	21	(215 135)	(147 741)	(147 741)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	(1 940)	6 595	6 595
PR7	Autres produits d'exploitation	23	9 479	2 908	4 033
CH6	Frais de personnel		(177 347)	(146 879)	(148 004)
CH7	Charges générales d'exploitation		(78 909)	(63 471)	(63 471)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(21 783)	(19 069)	(19 069)
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>225 798</b>	<b>253 185</b>	<b>253 185</b>
PR11	Quote part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence		(3 523)	(1 806)	(1 806)
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	24	(839)	(779)	(779)
CH11	Impôt sur les bénéfices	25	(73 413)	(72 324)	(72 324)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>			<b>148 023</b>	<b>178 276</b>	<b>178 276</b>
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(8 658)	(27 021)	(27 021)
	Part de résultat revenant aux minoritaires		(14 217)	(13 445)	(13 445)
<b>Résultat net consolidé de l'exercice</b>			<b>125 148</b>	<b>137 810</b>	<b>137 810</b>
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)			-	-	-
<b>Résultat après modifications comptables du groupe</b>			<b>125 148</b>	<b>137 810</b>	<b>137 810</b>

## BH BANK

### ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

### PÉRIODE ALLANT DE 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

(UNITÉ EN MILLE DINARS)

Notes	2022	2021
<b>Activité d'exploitation</b>		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	1 254 891	1 102 551
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(693 225)	(662 482)
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers	(7 245)	512
Dépôts / Retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers	49 977	(408 424)
Prêts et avances / Remboursements prêts et avances accordés à la clientèle	(1 141 769)	(57 405)
Dépôts / Retrait de dépôts de la clientèle	788 329	556 433
Titres de placement	(249 200)	(57 076)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(231 091)	(272 194)
Sommes reçues des débiteurs divers	39 138	(232 688)
Impôt sur les bénéfices	(96 780)	(51 834)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	<b>(286 975)</b>	<b>(82 607)</b>
<b>Activité d'investissement</b>		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	110 071	100 787
Aquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	(15 531)	198 308
Autres flux d'investissements	-	-
Aquisitions / cessions sur immobilisations	(29 403)	(36 146)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>65 137</b>	<b>262 949</b>
<b>Activité de financement</b>		
Emission d'actions	-	-
Emission d'emprunts	(293 897)	(120 296)
Augmentation / diminution des ressources spéciales	31 204	46 987
Dividendes versés	(47 102)	(34 184)
Autres flux de financement	6 188	(2 984)
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements</b>	<b>(303 607)</b>	<b>(110 477)</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	40 079	32 763
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>(485 366)</b>	<b>102 628</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en début de période</b>	<b>1 312</b>	<b>(101 316)</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	<b>26</b>	<b>(484 054)</b>
		<b>1 312</b>

## BH BANK

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022

(LES CHIFFRES SONT EXPRIMÉS EN MILLE DINARS TUNISIENS)

### 1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe de la BH BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999 ainsi que les normes (NCT 35 à 39) relatives à la consolidation et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

### 2- Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués :

Les états financiers du groupe de la « BH BANK » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

#### 2.1- Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un PV de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abandon sont passés en pertes

#### 2.2- Règles d'évaluation des engagements

##### Provisions individuelles

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2022,

il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

##### Classification des créances

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

Classe 0 « Actifs courants » : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;

Classe 1 « Actifs nécessitant un suivi particulier » : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;

Classe 2 « Actifs incertains » : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain. Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement (des intérêts ou du principal) supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

Classe 3 « Actifs préoccupants » : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé. Les retards de paiements des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

##### Calcul des provisions individuelles

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la BCT dans la circulaire n° 91-24. Ces taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les engagements de faible montant (Inférieurs à 50) sont classés selon la classe de risque automatique. Les provisions requises sur ces engagements sont déterminées par application des taux de provisionnement calculés sur les risques supérieurs à 50 KDT.

Dans le cas où le taux de provisionnement calculé sur les actifs supérieurs à 50 KDT au cours de l'exercice en vigueur s'avère différent de celui calculé au cours de l'exercice précédent, le taux le plus élevé entre les deux est pris en compte pour la détermination des provisions.

### **Provisions collectives**

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédits n°2023-02 du 24 février 2023, abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 10 Bis de la circulaire n°2021-20 du 06 Décembre 2021,

La banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2022, d'un complément de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour un montant de 24 320 KDT.

Ces provisions sont constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de

la circulaire n°91-24 et ont été déterminées par recours à la méthodologie annexée à la circulaire 2012-20.

### **Les provisions additionnelles**

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.

70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.

100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire a fait dégager une dotation additionnelle de 90 549 KDT et une reprise de 45 847 KDT (Dont 33 381 KDT provient de la cession et la radiation des créances) au titre de l'exercice 2022.

### **2.3- Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements**

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat. Toutefois les intérêts se rapportant à des créances classées sont portés en agios réservés.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés au titre des créances classées pour les crédits industriels et commerciaux ainsi que les crédits habitat sont systématiquement réservés.

Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés. En ce qui concerne les intérêts comptabilisés sur les crédits de préfinancement, ils font l'objet de réservation à partir du moment où les projets y afférents sont classés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation.

#### **2.4. Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents**

La banque classe ses titres en 4 catégories :

- Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :
  - leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois.
  - la liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor destinés à la clientèle.

- Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

- Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

- Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier.

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du

patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions. Pour les titres d'investissement, les provisions sont constatées pour les moins-values latentes dans les deux cas suivants :

\*il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.

\*il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

## 2.5- Impôts sur le résultat

### • Impôts courants

Les sociétés du groupe BH BANK sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur dans chaque secteur d'activité.

### • Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et bases fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôts. Les impôts différés sont calculés sur la base du taux d'impôt voté ou quasi-voté qui devrait être en vigueur au moment où la différence temporelle s'inversera. Lors d'un changement de taux d'imposition, l'effet correspondant est enregistré au compte de résultat dans la rubrique « Charge fiscale différée ». Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Les impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale et ne font l'objet d'aucune actualisation.

### • Fiscalité différée

La fiscalité différée est, par ailleurs, traitée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 12.

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la Banque de l'Habitat est désormais consolidé par intégration globale, quel que soit leur secteur d'activité.

L'entreprise associée sous l'influence notable de la Banque de l'Habitat est désormais mise en équivalence.

Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe BH. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe BH.

## 2.6- Présentation des états financiers consolidés de synthèse

La présentation des états financiers consolidés du groupe BH se conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus générés par les filiales n'opérant pas dans le secteur des services financiers figurent parmi les éléments de la rubrique « Autres produits d'exploitation ».

Les actifs autres que les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les passifs des filiales opérant dans le secteur non financier ne sont plus distingués en éléments courants et non courants et sont respectivement présentés sous l'intitulé « Autres actifs » et « Autres passifs ».

## 2.7- Périmètre, méthodes et règles de consolidation

### Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la BH BANK, de toutes les filiales contrôlées par celle-ci et de l'entreprise associée.

Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes comptables NC 35 à NC 37 et aux dispositions du code des sociétés commerciales régissant les groupes de sociétés.

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la société mère consolidante, 11 entités au 31/12/2022 :

- 10 filiales traitées par intégration globale ;
- Une entreprise associée traitée par mise en équivalence.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage d'intérêt ainsi que les méthodes de leur consolidation, se présentent comme suit :

Désignation	Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	Pays
	2022	2021		
BH BANK	100,00	100,00	Intégration Globale	Tunisie
BH SICAF	53,18	53,18	Intégration Globale	Tunisie
TFB	18,79	27,86	Mise en équivalence	France
STIMEC (BH PRINT)	43,11	43,11	Intégration Globale	Tunisie
BH INVEST	62,31	62,31	Intégration Globale	Tunisie
SICAV BH-Obligataire	9,66	10,00	Intégration Globale	Tunisie
BH ASSURANCES	34,13	34,13	Intégration Globale	Tunisie
BH EQUITY	53,08	53,08	Intégration Globale	Tunisie
BH IMMO	58,52	58,52	Intégration Globale	Tunisie
BH RECOUVREMENT	77,84	77,84	Intégration Globale	Tunisie
BH LEASING	57,05	57,05	Intégration Globale	Tunisie
SICAV BH-Capitalisation	20,25	21,24	Intégration Globale	Tunisie

### • Méthodes de consolidation

#### Sociétés consolidées par intégration globale

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans l'entreprise consolidée,
- soit de la désignation de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance,
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires

Le contrôle est en outre présumé exister ; dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé

n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La méthode de l'intégration globale a été appliquée conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges

- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique

- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;

- La valeur comptable de la participation du Groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

Le traitement des créances vendues par la « BH BANK » à sa filiale la « BH RECOUVREMENT » se traduit uniquement par l'élimination des créances telles qu'elles figurent au niveau des comptes de la « BH RECOUVREMENT ».

### **Sociétés mises en équivalence**

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange

de personnel de direction, de liens de dépendance technique.

L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette entreprise.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou sur ses réserves ;

- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif sous l'intitulé "Titres mis en équivalence"

- Eliminer la participation du groupe dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé sous l'intitulé "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

Si, selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part de la banque, société consolidante, dans les résultats déficitaires d'une entreprise associée, est égale ou supérieure à la valeur comptable de la participation, la Banque cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires sont provisionnées dans la mesure où la banque a assumé des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise mise en équivalence afin de remplir les obligations de cette dernière que la banque a garanties ou pour lesquelles elle s'est engagée par quelque moyen que ce soit.

### Règles de consolidation :

- **Coût d'acquisition des titres, écart d'acquisition et écart d'évaluation**

#### Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur majoré des coûts considérés comme significatifs directement imputables à l'acquisition, nets de l'économie d'impôts correspondante.

#### Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en actif selon le cas, soit en immobilisations incorporelles pour les filiales intégrés globalement, soit en titres mis en équivalence pour les autres entreprises.

### Ecart d'évaluation

Les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la valeur d'entrée ré estimée dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entreprise acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

- **Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée**

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus. La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise restant consolidée donne lieu à un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition

- **Opérations réciproques**

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

### 3-Les retraitements comptables sur l'exercice 2021

	31/12/2021 publié	(1)	(2)	(3)	31/12/2021 retraité
PR07	4 033	-1 125			2 908
CH06	-148 004	1 125			-146 879
HB01	665 501		120 000		785 501
HB07	3 517 154			120 000	3 637 154

(1) Reclassement des avances sur TFP en charges de personnel

(2) Garantie donnée à un établissement financier

(3) Garantie reçue d'un établissement financier

#### 4- Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en mille dinars tunisiens)

##### 4.1-ACTIFS

Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et trésorerie générale de Tunisie

	31/12/2022	31/12/2021
Caisse en dinars	36 923	36 257
Caisse en devises	2 896	3 144
Change manuel	4 545	2 815
Avoirs chez la BCT en dinars	32 832	39 014
Avoirs chez la BCT en devises	55 143	70 374
Prêts à la BCT	53 328	80 459
Créances rattachées	11	1
Comptes de Chèques Postaux	286	286
Trésorerie Générale de Tunisie	675	870
Provisions pour dépréciation	(1 731)	(709)
<b>Total</b>	<b>184 908</b>	<b>232 511</b>

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2021	Dotation	Reprise	31/12/2022
Provisions pour dépréciation	(709)	(1 022)	-	(1 731)
<b>Total des provisions</b>	<b>(709)</b>	<b>(1 022)</b>	<b>-</b>	<b>(1 731)</b>

Note 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

	31/12/2022	31/12/2021
Prêts interbancaires	44 077	105 805
Organismes financiers spécialisés	66 239	68 728
Comptes ordinaires banques	4 131	9 563
Valeurs non imputées at autres sommes dues	(138)	(21)
Provisions sur Provisions sur comptes ordinaires banques	(494)	(494)
<b>Total</b>	<b>113 815</b>	<b>183 581</b>

Le mouvement des provisions se présente comme suit :

	31/12/2021	Dotation	Reprise	31/12/2022
Provisions sur comptes Nostri en devises	(494)	-	-	(494)
<b>Total des provisions</b>	<b>(494)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(494)</b>

### Note 3- Créances sur la clientèle

Au 31/12/2022, les créances sur la clientèle totalisent 10 907 418 mille dinars contre 10 037 911 mille dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Encours à la clientèle</b>	<b>10 599 592</b>	<b>9 831 655</b>
Arrangement, rééchelonnement et consolidation	312 620	315 934
<b>Créances contentieuses</b>	<b>1 183 601</b>	<b>1 082 585</b>
Échéances à recouvrer en principal	747 786	657 155
Échéances à recouvrer en intérêt	(5)	-
Créances rattachés	70 713	65 045
Intérêts perçus d'avance	(65 379)	(47 262)
<b>Créances à la clientèle brutes</b>	<b>12 848 928</b>	<b>11 905 112</b>
<b>Provisions individuelles sur créances douteuses à la clientèle</b>	<b>(1 153 402)</b>	<b>(1 168 160)</b>
Provisions additionnelles sur créances douteuses à la clientèle	(292 351)	(247 644)
<b>Provisions collectives sur créances douteuses à la clientèle</b>	<b>(135 816)</b>	<b>(111 142)</b>
Intérêts et autres produits réservés	(359 941)	(340 255)
<b>Total Net</b>	<b>10 907 418</b>	<b>10 037 911</b>

Au 31/12/2022, les créances brutes sur la clientèle totalisent 12 848 928 mille dinars contre 11 905 112 mille dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Compte courant débiteur	981 195	814 689	166 506
<b>Crédits commerciaux et industriels</b>	<b>7 343 793</b>	<b>6 431 040</b>	<b>912 753</b>
Immobilier promoteur	953 555	1 230 814	(277 259)
<b>Immobilier acquéreur contractuel</b>	<b>328 255</b>	<b>300 107</b>	<b>28 148</b>
Immobilier acquéreur ressources propres	1 060 943	1 087 372	(26 429)
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>135 008</b>	<b>120 292</b>	<b>14 716</b>
Crédits sur ressources spéciales	611 753	588 268	23 485
<b>Autres</b>	<b>1 434 426</b>	<b>1 332 530</b>	<b>101 896</b>
<b>Total des créances brutes</b>	<b>12 848 928</b>	<b>11 905 112</b>	<b>943 816</b>

Le tableau suivant montre le détail des agios réservés par produit bancaire

Désignation	Agios Réserves 31/12/2022	Agios Réserves 31/12/2021	Variation
Compte courant débiteur	(117 041)	(109 925)	(7 116)
Crédits commerciaux et industriels	(145 478)	(144 188)	(1 290)
Immobilier promoteur	(73 818)	(60 620)	(13 198)
Immobilier acquéreur contractuel	(2 042)	(2 053)	11
Immobilier acquéreur ressources propres	(17 596)	(19 461)	1 865
Autres	(3 966)	(4 008)	42
<b>Total Général</b>	<b>(359 941)</b>	<b>(340 255)</b>	<b>(19 686)</b>

#### Note 4- Portefeuille titres commercial

Au 31/12/2022, le portefeuille titre commercial totalise 805 084 mille dinars contre 306 910 mille dinars au 31/12/2021 détaillé dans le tableau ci-après.

La ventilation de ces titres par nature et par émetteur se présente comme suit :

	Cotation	31/12/2022	31/12/2021
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	Coté	235 273	38 724
Emprunts nationaux	Non coté	305 000	70 000
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	Coté	64 005	49 928
Titres de placement émis par des établissements de crédit	Coté	46 540	26 633
Autres titres de placement	Coté	147 544	118 018
<b>Total 1</b>		<b>798 362</b>	<b>303 303</b>
Créances et dettes rattachées aux titres de transaction		881	336
Créances rattachées aux titres de placement		11 956	4 384
Charges constatées d'avance s ur titres de transaction		(5 126)	-
Provisions sur titres de placements		(989)	(1 113)
<b>Total 2</b>		<b>6 722</b>	<b>3 607</b>
<b>Total Net (1+2)</b>		<b>805 084</b>	<b>306 910</b>

Le mouvement du portefeuille titres commercial se présente comme suit :

	31/12/2021	Acquisition	Cession	Reclass	31/12/2022
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	38 724	196 549	-	-	235 273
Emprunts nationaux	70 000	235 000	-	-	305 000
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de placement)	49 928	27 358	(13 281)	-	64 005
Titres de placement émis par des établissements de crédit	26 633	22 931	(3 024)	-	46 540
Autres titres de placement	118 018	76 576	(47 050)	-	147 544
<b>Total</b>	<b>303 303</b>	<b>558 414</b>	<b>(63 355)</b>	<b>-</b>	<b>798 362</b>

#### Note 5 - Portefeuille titres d'investissement

Le poste Portefeuille titres d'investissement présente un solde débiteur net de 1 649 806 mille dinars au 31 décembre 2022 contre 1 636 874 mille dinars au 31 décembre 2021.

	31/12/2022	31/12/2021
Titres de participations	124 802	120 122
Autres créances rattachées	1	1 536
Fonds à capital risque	291 921	272 545
Bons de trésor	1 240 156	1 248 554
Créances rattachées sur BTA	93 925	93 050
Provisions pour dépréciation des participations	(43 432)	(43 097)
Provisions pour dépréciation des titres SICAR	(57 567)	(55 836)
<b>Total Net</b>	<b>1 649 806</b>	<b>1 636 874</b>

#### Note 6 - Valeurs Immobilisées

	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	36 371	31 743
Immobilisations corporelles d'exploitation	223 195	212 490
Immobilisations corporelles hors exploitation	28 119	29 452
Immobilisations corporelles en cours	78 826	65 791
Amortissements des immobilisations incorporelles	(28 334)	(24 228)
Amortissements des immobilisations corporelles	(162 920)	(148 220)
Provisions pour dépréciation des participations	(500)	(500)
<b>Total Net</b>	<b>174 757</b>	<b>166 528</b>

Les taux d'amortissement pratiqués par catégorie d'immobilisation sont les suivants :

<b>Immobilisations</b>	<b>Taux</b>	<b>Amortissement</b>
Distributeurs automatiques de billets	15%	linéaire
<b>Matériel de sécurité</b>	<b>15%</b>	<b>linéaire</b>
Constructions	5%	linéaire
<b>Matériel de transport</b>	<b>20%</b>	<b>linéaire</b>
Outillage mobile	15%	linéaire
<b>Mobilier de bureau</b>	<b>20%</b>	<b>linéaire</b>
Matériel de bureau	20%	linéaire
<b>Matériel informatique</b>	<b>33%</b>	<b>linéaire</b>
Agencements et aménagements	20%	linéaire
<b>Installations</b>	<b>5% et 10%</b>	<b>linéaire</b>
<b>Logiciels informatiques</b>	<b>33%</b>	<b>linéaire</b>

#### Note 7 - Autres actifs

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 383 980 mille dinars contre 337 368 mille dinars au 31/12/2021 se détaillant ainsi :

	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Avances au personnel	16 727	13 986
<b>Prêts au personnel</b>	<b>33 977</b>	<b>25 834</b>
Etat et collectivités locales	66 013	44 699
<b>Débiteurs divers</b>	<b>260 502</b>	<b>245 199</b>
Charges reportées	6 761	7 650
<b>Total Net</b>	<b>383 980</b>	<b>337 368</b>

#### 4.2- PASSIFS

##### Note 8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 2 123 110 mille dinars contre 1 512 841 mille dinars au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Emprunt en dinars auprès des banques > 90j	1 013 000	906 000
<b>Emprunt en dinars auprès des banques &lt; 90j</b>	<b>909 800</b>	<b>352 000</b>
Emprunt en devises auprès des banques > 90j	127 388	227 864
<b>Comptes ordinaires débiteurs Banques en dinars</b>	<b>1 164</b>	<b>497</b>
Dettes rattachées aux emprunts interbancaires > 90j	4 027	2 198
<b>Dettes rattachées aux emprunts interbancaires &lt; 90j</b>	<b>-</b>	<b>4</b>
Dépôts à vue des organismes financiers spécialisés	67 731	24 278
<b>Total</b>	<b>2 123 110</b>	<b>1 512 841</b>

## Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 8 397 412 mille dinars contre 7 615 065 mille dinars au 31/12/2021 et se détaille ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes ordinaires	2 645 408	2 593 283
<b>Dettes rattachées</b>	<b>10 164</b>	<b>9 693</b>
Comptes d'épargne	3 162 845	2 838 976
<b>Comptes à échéance</b>	<b>1 256 887</b>	<b>1 143 525</b>
Bons à échéance et valeurs assimilées	1 110 976	844 166
<b>Dettes rattachées</b>	<b>35 640</b>	<b>33 049</b>
Charges constatées d'avance	(37 263)	(28 218)
<b>Autres sommes dues</b>	<b>212 755</b>	<b>180 591</b>
<b>Total</b>	<b>8 397 412</b>	<b>7 615 065</b>

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Dépôts à vue</b>	<b>2 655 572</b>	<b>2 602 976</b>
Comptes ordinaires en dinars (nets des comptes fusionnés)	1 762 738	1 851 583
<b>Comptes ordinaires en dinars convertibles</b>	<b>50 463</b>	<b>45 669</b>
Comptes ordinaires en devises	832 207	696 031
<b>Dettes rattachées</b>	<b>10 164</b>	<b>9 693</b>
<b>Dépôts d'épargne</b>	<b>3 162 845</b>	<b>2 838 976</b>
<b>Comptes d'épargne logement</b>	<b>698 525</b>	<b>671 817</b>
Comptes d'épargne logement EL JADID	321 922	315 147
<b>Comptes spéciaux d'épargne</b>	<b>1 952 439</b>	<b>1 685 671</b>
Comptes d'épargne études	40 174	35 946
<b>Comptes d'épargne Capital +</b>	<b>149 712</b>	<b>130 337</b>
Comptes d'épargne investissement	73	58
<b>Total</b>	<b>5 818 417</b>	<b>5 441 952</b>

Les dépôts à échéance se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Comptes à terme	1 066 543	929 632
<b>Placements en devises</b>	<b>190 344</b>	<b>213 893</b>
Certificat de dépôt	960 500	734 500
<b>Bons de caisse</b>	<b>150 476</b>	<b>109 666</b>
Dettes rattachées	35 640	33 049
<b>Charges constatées d'avance sur comptes à terme et bons à échéance</b>	<b>(37 263)</b>	<b>(28 218)</b>
<b>Total Net</b>	<b>2 366 240</b>	<b>1 992 522</b>

**Note 10 - Emprunts et ressources spéciales**

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 1 593 711 mille dinars contre 1 859 441 mille dinars au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Fonds budgétaires	683 188	651 984
<b>Ressources extérieures</b>	<b>497 891</b>	<b>565 669</b>
Dettes rattachées aux ressources spéciales	13	13
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>28 347</b>	<b>29 023</b>
Autres emprunts matérialisés	133 137	129 863
<b>Emprunts subordonnés</b>	<b>179 580</b>	<b>229 098</b>
Dettes rattachées aux autres emprunts matérialisés	5 311	4 922
<b>Dettes rattachées aux emprunts obligataires</b>	<b>4 867</b>	<b>7 330</b>
Autres fonds empruntés	59 673	236 187
<b>Dettes rattachées aux autres fonds empruntés</b>	<b>1 705</b>	<b>5 352</b>
<b>Total</b>	<b>1 593 711</b>	<b>1 859 441</b>

**Note 11 - Autres passifs**

Ce poste présente au 31/12/2022 un solde de 669 967 mille dinars contre 571 246 mille dinars au 31/12/2021 se détaillant ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Organismes sociaux	5 468	5 330
<b>Personnel</b>	<b>72</b>	<b>(454)</b>
Etat et collectivités locales	32 114	23 408
<b>Fournisseurs</b>	<b>56 307</b>	<b>56 091</b>
Commissions de garantie et de change	5 389	4 148
<b>Exigibles après encaissement</b>	<b>61 218</b>	<b>29 869</b>
Provisions pour risques et charges	288 549	231 848
<b>Impôts sur les sociétés</b>	<b>76 685</b>	<b>73 814</b>
Comptes de régularisation passifs	56 856	64 176
<b>Divers</b>	<b>87 308</b>	<b>83 016</b>
<b>Total</b>	<b>669 967</b>	<b>571 246</b>

**4.3- CAPITAUX PROPRES****Note 12 - Capitaux propres :**

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	238 000	238 000
<b>Réserves</b>	<b>898 010</b>	<b>808 365</b>
Résultat de l'exercice	125 148	137 810
<b>Total</b>	<b>1 261 158</b>	<b>1 184 175</b>

A la date du 31-12-2022, le capital social de la banque s'élève à 238 000 000 dinars composé de 47 600 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérée en totalité.

Le total des capitaux propres consolidés de la

banque, avant affectation du résultat de l'exercice 2022 s'élève au 31 Décembre 2022 à 1 261 158 mille dinars contre 1 184 175 mille dinars au 31 décembre 2021.

Les capitaux propres consolidés se détaillent par société comme suit :

	31/12/2022			31/12/2021		
	Réserves	Résultat	Total	Réserves	Résultat	Total
BH BANK	913 851	120 961	1 034 812	822 412	135 081	957 493
BH SICAF	758	(76)	682	709	(126)	583
TFB	(30 916)	(2 375)	(33 291)	(26 093)	(1 806)	(27 899)
STIMEC	(1 806)	(189)	(1 995)	(1 456)	(300)	(1 756)
BH INVEST	2 115	571	2 686	1 444	640	2 084
SICAV BH-Obligataire	(5 253)	547	(4 706)	(5 271)	507	(4 764)
BH ASSURANCES	16 248	4 139	20 387	13 088	4 136	17 224
BH EQUITY	2 649	309	2 958	2 676	243	2 919
BH IMMO	(3 208)	(500)	(3 708)	(1 561)	(1 678)	(3 239)
BH RECOUVREMENT	2 485	610	3 095	2 234	244	2 478
BH LEASING	1 791	936	2 727	1 073	682	1 755
SICAV BH-Capitalisation	(704)	215	(489)	(890)	187	(703)
<b>Total</b>	<b>898 010</b>	<b>125 148</b>	<b>1 023 158</b>	<b>808 365</b>	<b>137 810</b>	<b>946 175</b>

Les intérêts minoritaires pour l'exercice clos le 31/12/2022 se détaillent par société comme suit :

	31/12/2022			31/12/2021		
	Réserves	Résultat	Total	Réserves	Résultat	Total
BH SICAF	7 242	(67)	7 175	7 200	(111)	7 089
TFB	4 690	(1 148)	3 542	(267)	-	(267)
STIMEC	(1 797)	(250)	(2 047)	(1 346)	(392)	(1 738)
BH INVEST	1 477	345	1 822	1 072	387	1 459
SICAV BH-Obligataire	90 280	5 120	95 400	86 725	4 559	91 284
BH ASSURANCES	48 642	8 470	57 112	41 720	8 805	50 525
BH EQUITY	8 395	273	8 668	8 419	215	8 634
BH IMMO	(1 846)	(354)	(2 200)	(679)	(1 189)	(1 868)
BH RECOUVREMENT	701	174	875	629	69	698
BH LEASING	9 235	807	10 042	8 797	410	9 207
SICAV BH-Capitalisation	15 122	847	15 969	13 546	692	14 238
<b>Total</b>	<b>182 141</b>	<b>14 217</b>	<b>196 358</b>	<b>165 816</b>	<b>13 445</b>	<b>179 261</b>

Le résultat par action se présente comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat de l'exercice en dinars (1)	125 147 958	137 810 013
Nombre des actions début de période	47 600 000	47 600 000
<b>Augmentation du capital</b>	-	-
Actions	-	-
Actions en numéraire	-	-
<b>Date de l'augmentation du capital</b>		
Nombre des actions fin de période	47 600 000	47 600 000
Nombre d'action moyen pondéré (2)	47 600 000	47 600 000
<b>Résultat par action en dinars (1)/(2)</b>	<b>2,629</b>	<b>2,895</b>

Libellés	Capital Social	Réserves consolidés	Réserves de conversion	Résultat de l'exercice	Total	Réserves minoritaire	Résultat minoritaire	Intérêts minoritaires
<b>Solde au 31/12/2021</b>	<b>238 000</b>	<b>801 489</b>	<b>6 876</b>	<b>137 810</b>	<b>1 184 175</b>	<b>165 816</b>	<b>13 445</b>	<b>179 261</b>
Affectation résultat	-	137 810	-	(137 810)	-	13 445	(13 445)	-
Distribution de dividendes par la mère	-	(45 220)	-	-	(45 220)	-	-	-
Distribution de dividendes aux minoritaires	-	-	-	-	-	(1 882)	-	(1 882)
Variation capital SICAV intégrés	-	(316)	-	-	(316)	1 345	-	1 345
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation fonds social	-	611	-	-	611	(18)	-	(18)
Résultat de l'exercice	-	-	-	125 148	125 148	-	14 217	14 217
Variation écart de conversion	-	-	(2 190)	-	(2 190)	2 385	-	2 385
Variation du périmètre de consolidation	-	(1 050)	-	-	(1 050)	1 050	-	1 050
<b>Solde au 31/12/2022</b>	<b>238 000</b>	<b>893 324</b>	<b>4 686</b>	<b>125 148</b>	<b>1 261 158</b>	<b>182 141</b>	<b>14 217</b>	<b>196 358</b>

#### 4.4- ENGAGEMENT HORS BILAN

##### Note 13 - Engagements donnés

##### Passifs éventuels

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2022 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
<b>Passifs éventuels</b>	<b>136 363</b>	<b>2 261 059</b>	-
Cautions et aval	136 363	666 036	-
Crédit documentaire	-	396 511	-
<b>Actifs donnés en garantie</b>	-	<b>1 198 511</b>	-

Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Bons de trésor affectés en garantie	340 000	340 000
<b>Garantie données sur refinancement crédit court terme</b>	<b>662 510</b>	<b>662 510</b>
Garantie données sur refinancement crédit moyen term	196 001	196 002
<b>TOTAL</b>	<b>1 198 511</b>	<b>1 198 512</b>

##### Engagements de financement donnés

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2022 par nature et par bénéficiaire comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
<b>Engagements donnés</b>	-	<b>176 534</b>	<b>14 901</b>
de financement	-	176 534	-
sur titres	-	-	14 901

Les engagements de financement donnés en faveur de la clientèle se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle</b>		
Crédits notifiés et non utilisés FAS, FOPRODI et FONAPRA	74 631	144 428
<b>Crédits notifiés non utilisés de préfinancement des immobilisations sur ressources ordinaires</b>	<b>97 529</b>	<b>89 320</b>
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources contractuelles	2 104	3 184
<b>Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources ordinaires</b>	<b>813</b>	<b>2 360</b>
Crédits immobiliers non débloqués aux profit des acquéreurs sur ressources affectées	1 457	1 457
<b>Total</b>	<b>176 534</b>	<b>240 749</b>

**Note 14 - Engagements de financement reçus**

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2022 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	60 086	-	-
de financement	60 086	-	-

**Note 15 - Garanties reçues**

Cette rubrique se détaille au 31 Décembre 2022 par nature et par contrepartie comme suit :

Libellés	Banques	Clients	Etat
Engagements reçus	308 832	3 365 674	-
de garantie de la clientèle	308 832	3 365 674	-

**4.5- ETAT DE RESULTAT****Note 16 – Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 941 520 mille dinars au 31/12/2022 contre 843 186 mille dinars au 31/12/2021 et se détaillent ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et revenus assimilés sur comptes de prêts interbancaires	38 323	37 119
Intérêts et revenus assimilés sur comptes ordinaires bancaires	336	108
Intérêts sur prêts aux organismes financiers	9 301	7 246
Intérêts et revenus assimilés sur crédits à la clientèle (*)	704 031	640 230
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	86 440	74 620
Intérêts de retard sur crédits	19 275	20 655
Intérêts et revenus assimilés sur créances douteuses ou litigieuses	57 386	34 865
Reports sur opérations de change à terme de couverture	4 485	4 222
Commissions sur engagements de garantie	11 753	10 858
Commissions sur lettres de garantie	344	400
Commissions de compte sur opérations de crédit	5 826	6 721
Commissions de découvert sur opérations de crédit	4 006	6 092
Commissions sur billets de trésorerie	14	50
<b>Total</b>	<b>941 520</b>	<b>843 186</b>

### Note 17 – Commissions

Les commissions totalisent 277 998 mille dinars au 31/12/2022 contre 251 975 mille dinars au 31/12/2021. Ces commissions se détaillent comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Commissions sur effets chèques et opérations diverses</b>	<b>57 827</b>	<b>53 639</b>
Commissions sur effets à l'encaissement	95	94
<b>Commissions sur effets à l'escompte</b>	<b>396</b>	<b>350</b>
Commissions sur opérations diverses sur effets	3 747	1 990
<b>Commissions sur opérations par chèques en dinars ou en dinars convertibles</b>	<b>13 066</b>	<b>12 227</b>
Commissions sur opérations de virements	21 802	20 849
<b>Commissions sur opérations sur titres</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Frais de tenue des comptes	18 718	18 126
<b>Commissions sur commerce extérieur et change</b>	<b>7 193</b>	<b>4 689</b>
Commissions sur domiciliation et modification de titres	221	228
<b>Commissions sur remises et accreditifs documentaires</b>	<b>6 798</b>	<b>4 211</b>
Commissions sur virements et chèques en devises	174	250
<b>Rémunérations sur gestion FOPROLOS et Projets spéciaux</b>	<b>2 029</b>	<b>2 202</b>
<b>Autres commissions</b>	<b>58 875</b>	<b>54 325</b>
<b>Commissions sur opérations monétiques</b>	<b>11 505</b>	<b>11 148</b>
Commissions d'étude	25 137	24 898
<b>Commission de gestion</b>	<b>5 891</b>	<b>5 175</b>
Commissions sur autres produits d'exploitation bancaire	16 342	13 104
<b>Frais additionnels des prêts</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Primes émises nettes</b>	<b>152 074</b>	<b>137 120</b>
<b>Total</b>	<b>277 998</b>	<b>251 975</b>

### Note 18- Gains et pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Au 31/12/2022, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 70 317 mille dinars contre 51 932 mille dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Gains nets sur titres de transaction	9 540	5 024
<b>Gains nets sur titres de placement</b>	<b>20 698</b>	<b>14 144</b>
Gains nets sur opérations de change	40 079	32 764
<b>Total</b>	<b>70 317</b>	<b>51 932</b>

Au 31/12/2022, le revenu du portefeuille titres commerciaux s'élève à 70 317 mille dinars contre 51 932 mille dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Produits sur BTA	1 815	4 620
<b>Produits sur BTCT</b>	<b>7 725</b>	<b>404</b>
Produits sur emprunts nationaux	-	62
<b>Dividendes et produits assimilés sur titres de placement</b>	<b>20 700</b>	<b>14 417</b>
Gains sur opérations de change	73 416	49 114
<b>Total des produits</b>	<b>103 656</b>	<b>68 617</b>
Pertes sur titres de placement	(2)	(335)
<b>Pertes sur opérations de change</b>	<b>(33 337)</b>	<b>(16 350)</b>
<b>Total des charges</b>	<b>(33 339)</b>	<b>(16 685)</b>
<b>Total</b>	<b>70 317</b>	<b>51 932</b>

#### Note 19 - Revenus du portefeuille d'investissement

Au 31/12/2022, le revenu du portefeuille d'investissement est de 110 071 mille dinars contre 100 787 mille dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Dividendes et produits assimilés sur titres de participation	3 226	1 031
<b>Intérêts et revenus des titres d'investissements</b>	<b>106 566</b>	<b>99 427</b>
Jetons de présence perçus	279	329
<b>Total</b>	<b>110 071</b>	<b>100 787</b>

#### Note 20 - Intérêts encourus et charges assimilées

Au 31/12/2022, les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 568 436 mille dinars contre 500 334 mille dinars au 31/12/2021 détaillés comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et charges assimilées sur emprunts interbancaires	(48 992)	(44 814)
<b>Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires banques</b>	<b>(6 514)</b>	<b>(13 922)</b>
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle	(54 986)	(51 553)
<b>Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs de la clientèle</b>	<b>(1 201)</b>	<b>(887)</b>
Intérêts sur comptes d'épargne de la clientèle	(154 315)	(121 090)
<b>Intérêts sur comptes d'échéance de la clientèle</b>	<b>(186 116)</b>	<b>(126 850)</b>
Charges sur opérations avec la clientèle liées à une modification comptable	(4 325)	(2 153)
<b>Intérêts sur ressources spéciales</b>	<b>(19 177)</b>	<b>(35 612)</b>
Emprunts obligataires	(21 277)	(18 217)
<b>Intérêts et charges assimilées sur comptes ordinaires BCT, CCP et TGT</b>	<b>(3 937)</b>	<b>(3 253)</b>
Intérêts et charges assimilées sur comptes d'emprunts BCT	(62 910)	(66 478)
<b>Autres charges d'exploitation bancaire assimilées à des intérêts</b>	<b>(1 502)</b>	<b>(1 916)</b>
Dépôts sur opérations de change à terme de couverture	(3 184)	(13 589)
<b>Total</b>	<b>(568 436)</b>	<b>(500 334)</b>

## Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Ce poste totalise un montant net de 215 135 mille dinars au 31 décembre 2022 contre 147 741 mille dinars au 31 décembre 2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Dotation aux prov et résultat des corrections de val / créances HB et passif</b>	<b>(377 690)</b>	<b>(291 549)</b>
Dotations aux provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	(82 348)	(164 717)
<b>Dotations aux provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle</b>	<b>(90 549)</b>	<b>(36 724)</b>
Variation de la provision pour sinistres	(8 674)	(5 732)
<b>Variation des autres provisions techniques</b>	<b>(22 670)</b>	<b>(10 568)</b>
Dotations aux provisions collectives sur opérations avec la clientèle	(24 320)	(9 973)
<b>Pertes sur créances couvertes par des provisions</b>	<b>(139 563)</b>	<b>(46 390)</b>
Pertes sur créances non couvertes par des provisions	(2 080)	(3 509)
<b>Dotations aux provisions pour risques et charges</b>	<b>(7 486)</b>	<b>(13 936)</b>
<b>Reprises de prov et résultat des corrections de val / créances HB et passifs</b>	<b>162 555</b>	<b>143 808</b>
Reprises de provisions individuelles sur opérations avec la clientèle	116 013	106 900
<b>Reprises de provisions additionnelles sur opérations avec la clientèle</b>	<b>45 847</b>	<b>14 546</b>
Reprises de provisions collectives sur opérations avec la clientèle	-	9 925
<b>Reprises sur provisions pour risques et charges</b>	<b>695</b>	<b>12 437</b>
<b>Total</b>	<b>(215 135)</b>	<b>(147 741)</b>

## Note 22- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste totalise un montant net de -1 940 dinars au 31 décembre 2022 contre 6 595 dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Dotat aux prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement</b>	<b>(2 666)</b>	<b>(1 046)</b>
Dotations aux provisions sur titres d'investissement	(2 963)	(2 634)
<b>Dotations aux provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées</b>	<b>297</b>	<b>1 588</b>
<b>Reprise/ prov et résultat des correc de valeurs / créances portefeuille d'investissement</b>	<b>726</b>	<b>7 641</b>
Reprises sur provisions sur titres d'investissement	23	150
<b>Reprises sur provisions sur titres de participation dans les entreprises associées, coentreprises et entreprises liées</b>	<b>703</b>	<b>7 491</b>
<b>Total</b>	<b>(1 940)</b>	<b>6 595</b>

**Note 23 - Autres produits d'exploitation**

Au 31/12/2022, les autres produits d'exploitation totalisent 9 479 dinars contre 4 033 dinars au 31/12/2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Autres produits accessoires	3 435	73
<b>Produits sur opérations d'assurance</b>	<b>5 061</b>	<b>1 220</b>
Autres charges non imputables	203	1 958
<b>Récupération de frais postaux</b>	<b>212</b>	<b>214</b>
Revenus des immeubles non liés à l'exploitation	568	568
<b>Total</b>	<b>9 479</b>	<b>4 033</b>

**Notes 24 – Gains et pertes provenant des éléments ordinaires**

Ce poste totalise un montant net de -839dinars au 31 décembre 2022 contre -779 dinars au 31/12/2021 détaillé ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Pertes provenant des activités ordinaires</b>	<b>(1 322)</b>	<b>(930)</b>
<b>Pertes exceptionnelles</b>	<b>(1 322)</b>	<b>(930)</b>
<b>Gains provenant des activités ordinaires</b>	<b>483</b>	<b>151</b>
<b>Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles</b>	<b>225</b>	<b>3</b>
Profits exceptionnels	258	148
<b>Total</b>	<b>(839)</b>	<b>(779)</b>

**Notes 25 – Impôt sur les bénéfices**

	31/12/2022	31/12/2021
Impôts différés	3 272	1 490
<b>Impôts sur les sociétés</b>	<b>(76 685)</b>	<b>(73 814)</b>
<b>Total</b>	<b>(73 413)</b>	<b>(72 324)</b>

#### 4.6- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

##### Notes 26 - Variation des liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période 2022 ont atteint un montant de 484 054 mille dinars contre 1 312 mille dinars en fin de période 2021, soit une variation négative de 485 366 mille dinars.

Cette variation positive des liquidités résulte principalement de l'activité d'exploitation et d'investissement détaillée comme suit :

	2022	2021	Var
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(286 975)	(82 607)	(204 368)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	65 137	262 949	(197 812)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financements	(303 607)	(110 477)	(193 130)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	40 079	32 763	7 316
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>(485 366)</b>	<b>102 628</b>	<b>(587 994)</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	1 312	(101 316)	102 628
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	<b>(484 054)</b>	<b>1 312</b>	<b>(485 366)</b>

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période se détaillent comme suit :

	2022	2021
Comptes Nostri en dinars	4 131	9 562
Comptes IBS	40 429	22 702
Caisse en dinars	36 923	36 257
Caisse en devises	2 896	3 144
Avoirs chez la BCT en dinars	(7 597)	16 312
Change manuel	4 545	2 815
Prêts interbancaires non matérialisés par des titre en dinars < 90J	-	70 000
Valeurs non imputées et autres sommes dues	(139)	(21)
Bons de Trésor Assimilables - BTA (titres de Transaction)	235 273	38 724
Avoirs chez la BCT en devises	55 143	70 374
Prêts aux établissements financiers < 90J	1 017	2 324
Prêts à la BCT en devises < 90 j	53 328	80 459
Comptes de chèques postaux-CCP	286	286
Comptes ordinaires TGT en dinars	675	870
Emprunt en dinars auprès des banques < 90j	(909 800)	(351 999)
Comptes ordinaires débiteurs Banques en dinars	(1 164)	(497)
<b>Total</b>	<b>(484 054)</b>	<b>1 312</b>

#### 4-7- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

La Banque n'a pas eu connaissance d'aucun événement qui s'est produit entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, pouvant entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur ses activités futures.



# **PROJET DE RESOLUTIONS DE L'A.G.O EXERCICE 2022**

## PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration (sur la situation financière individuelle et sur la situation financière consolidée) et après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2022 approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## DEUXIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, et après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes pour l'exercice 2022, approuve les conventions réglementées prévues par les articles 200 et suivants et 475 et suivants du code des Sociétés Commerciales et de l'article 62 de la loi 48-2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## TROISIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, de réaffecter, en résultat reporté une partie des réserves pour réinvestissements exonérés constituées au 31.12.2013, distribuables en franchise d'impôt et devenues libres d'un montant qui s'élève à 7 000 000 ,000 D.

Par conséquent, le report à nouveau est ainsi modifié :

- Report à nouveau après répartition du résultat 2021 : 158,816 D.
- Réserves pour réinvestissements exonérées devenues disponibles : 7 000 000,000 D.

D'où un résultat reporté avant affectation du résultat 2022 est de : 7 000 158,816 D.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## QUATRIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition du bénéfice net de l'exercice 2022 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

INTITULE	Projet pour l'exercice 2022
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>118 710 652,747</b>
REPORT A NOUVEAU	7 000 158,816
<b>1 ER RELIQUAT</b>	<b>125 710 811,563</b>
DIVIDENDE SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE	35 840 000,000
DIVIDENDE SUR LES RESERVES DISTRIBUABLES EN FRANCHISE D'IMPOT AU 31/12/2013 RESERVE AUX PERSONNES PHYSIQUES	7 000 000,000
<b>TOTAL DIVIDENDE</b>	<b>42 840 000,000</b>
<b>2 ER RELIQUAT</b>	<b>82 870 811,563</b>
<b>FONDS SOCIAL</b>	<b>1 000 000,000</b>
<b>3 EME RELIQUAT</b>	<b>81 870 811,563</b>
<b>RESERVE EXTRAORDINAIRE</b>	<b>59 870 000,000</b>
RESERVE POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES	22 000 000,000
<b>4 EME RELIQUAT</b>	<b>811,563</b>
REPORT A NOUVEAU	811,563
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant du dividende à distribuer aux actionnaires à **900 millimes** par action, soit un montant global de 42 840 000,000 D dont un montant réservé en priorité aux actionnaires personnes physiques de 7 000 000,000 D qui sera prélevé sur les résultats reportés provenant des Réserves Extraordinaires constituées au 31.12.2013 et qui ne sera pas soumis à la retenue à la source conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014.

Ces dividendes seront servis sans retenue à la source auprès de l'intermédiaire en bourse ou teneur des titres dépositaire à partir du 10-05-2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## CINQUIÈME RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2022 et ce en conséquence des résolutions précitées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## SIXIÈME RÉOLUTION :

L'assemblée générale décide de ratifier la décision du conseil d'administration du 19-12-2022 portant la cooptation de **Monsieur Hafed Khlifi** et **Monsieur Atef Massmoudi** en remplacement de **Monsieur Mohamed Salah Chebbi el Ahssen** et de **Monsieur Eymen Raies** leurs mandats prennent fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## SEPTIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de **Monsieur Mohamed Sadok Edriss** et ce pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2025.

Cette résolution est rejetée à l'unanimité

## HUITIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire nome /

\* Monsieur ... .....en qualité d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires

.

\* Monsieur ... .....en qualité d'administrateur Indépendant .

et ce pour une durée de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2025.

Cette résolution n'a pas été soumise au vote pour non achèvement des travaux de dépouillement des appels à candidatures lancés ou lancer par la banque.

## NEUVIÈME RÉOLUTION :

L'assemblée générale décide de ratifier la décision du conseil d'administration du 30-03-2023 portant la cooptation de la société Horcheni Finance représentée par **Madame NAILA Horchani** . son mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## DIXIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe :

- Le montant net des jetons de présence à allouer au titre de présidence du Conseil d'Administration à quatre mille dinars (4.000 DT) par séance.
- Le montant net des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration à deux mille dinars (2.000 DT) par séance et par administrateur.
- Le montant net relatif aux présidences des comités, permanent d'audit interne et celui des risques à deux mille dinars (2.000 DT) par séance et par président.
- Le montant net à allouer aux membres des comités émanant du conseil à mille dinars (1.000 DT) par séance et par membre.

Un président ou un membre de comité ne peut recevoir dans le cas où il a participé à plusieurs comités qu'une seule indemnité relative à sa présence. Ce comité sera choisi par le membre lui même et ce à partir du 29-04-2023.

Cette résolution est adoptée à la majorité

## ONZIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale décide l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés d'un montant plafonné à **150 Millions de Dinars**, à réaliser en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de trois années.

Elle donne mandat au Conseil d'Administration pour fixer les dates, les durées, les montants, les taux les modalités et les conditions de cette émission suivant la situation du marché financier.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

## DOUZIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire révoque **Monsieur Ahmed Trabelsi** de son poste d'administrateur au conseil d'administration de la banque à partir de la date de la présente réunion

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires restant présents

## TREIZIÈME RÉOLUTION :

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la banque ou à son mandataire pour accomplir les formalités de dépôts et de publications prévues par la loi

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

# FICHE DE CONTACT

Raison sociale	BH Bank
Siège social (adresse)	18, avenue Mohamed V 1023 Tunis
BP	242 Cédex 1080
Capital social	238 000000 dinars
Adresse SWIFT	BHBKNTT
Téléphone (lignes groupées)	71 126 000
Fax	71 337 957
Télex	88 401 421
Centre d'appel	1800 (depuis l'étranger : +216 71 001 800)
Serveur Vocal	88 401 421
N° Vert	80 101 020
BH SMS	85585
E-mail	Contact@bhbank.tn
Médiateur	Slaheddine Ben Salah 9, Rue des fruits Borj Baccouche 2027 Ariana Téléphone : 98 346 525



bhbank.tn



BH Bank



bh\_bank



BH Bank